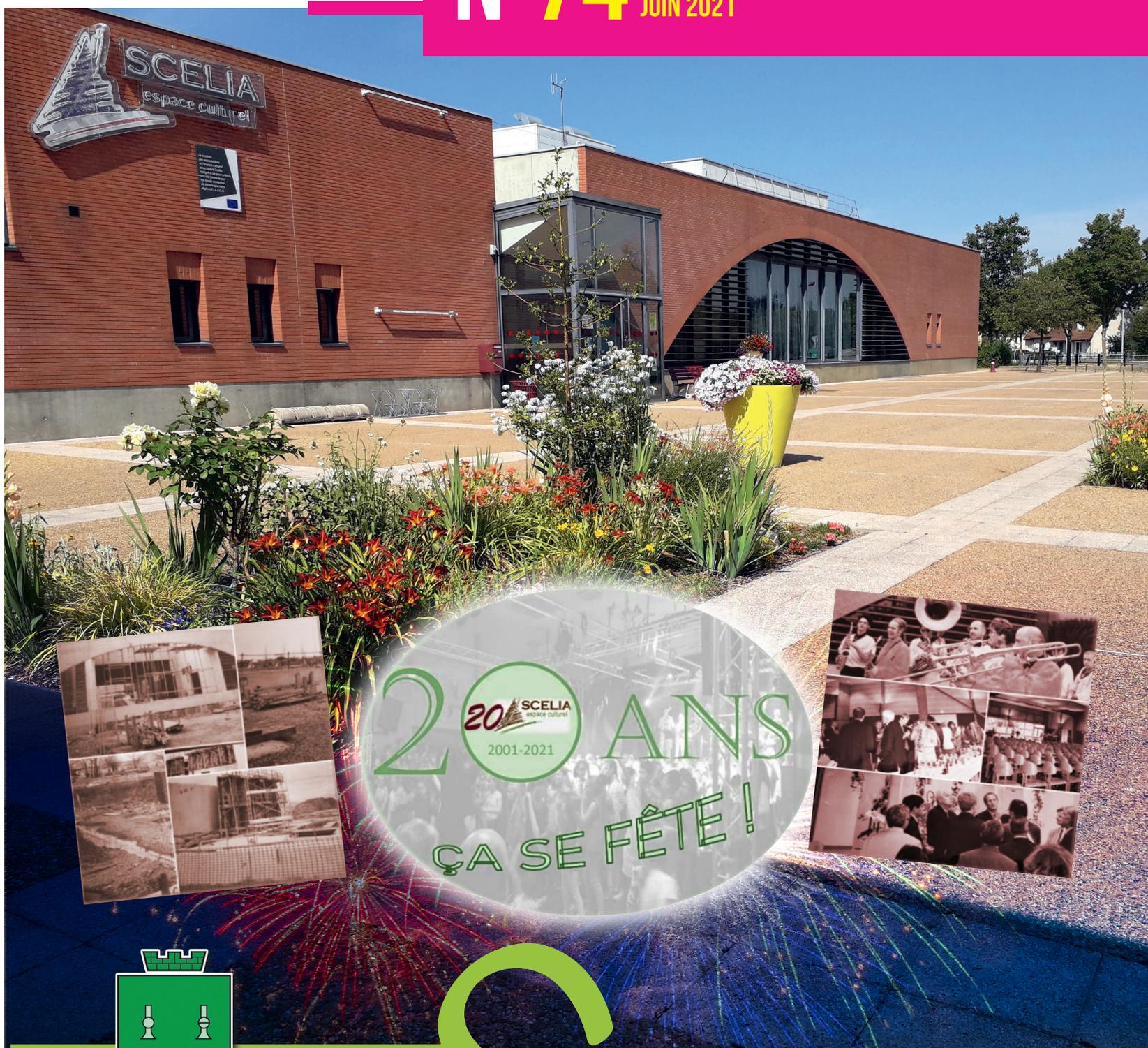


N°74

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE SARGÉ-LÈS-LE MANS
JUIN 2021



HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC :
LUNDI, MARDI : 9H À 12H - 13H30 À 19H
MERCREDI : 9H À 12H (FERMÉ L'APRÈS-MIDI)
JEUDI : 9H À 12H - 13H30 À 18H
VENDREDI : 9H À 12H - 13H30 À 15H30
SAMEDI : FERMÉ

WWW.SARGELESLEMANS.FR

MAIRIE DE SARGÉ-LÈS-LE MANS
34, RUE PRINCIPALE - 72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS
TÉL. : 02 43 76 51 00 - FAX : 02 43 76 15 77
MARIE@SARGELESLEMANS.FR

Sargé

INFO

Maison Tollet

Tous nos produits sont faits maison

STEPHANIE ET HUBERT TOLLET

MAITRE ARTISAN BOULANGER PATISSIER

100 % FAIT MAISON

OUVERT TOUT L'ETE
(sauf fermeture exceptionnelle le 14 juillet 2021)

Retrouvez-nous sur:
- notre site : www.maisontollet.fr
- facebook: www.facebook.com/MaisonTollet

6 Allée du Commerce
72190 Sargé Les Le Mans
02.43.76.51.25
(fermé le mardi)

EDEN ESTHETIC
Institut de Beauté

Envie et besoin d'une pause bien être...
Eden Esthetic et son équipe de professionnels prennent soin de vous dans un cadre cocooning et épuré.

- Soins Corps
- Soins Visage
- Soins Duo
- Luxopuncture
- Balnéothérapie
- Coaching Bien-Etre
- Manucure
- Lumière Pulsée...

Nouveauté : épilation à la lumière pulsion nouvelle génération

Mardi & Vendredi : 10h - 20h - Mercredi & Jeudi : 9h - 19h - Samedi : 9h - 17h
*Nocturne sur rendez-vous

7, rue Principale - 72190 Sargé les Le Mans
02 44 81 73 74
www.eden-esthetic.fr

SOFAME
L'expert du mobilier industriel



La solution de proximité pour l'aménagement de votre espace industriel

Route de Bonnétable
72190 SARGE LES LE MANS

Tél : 02 43 76 50 00 Mail : accueil@sofame.fr
Site internet : www.sofame.fr

BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO

SAVIGNE L'ÉVÈQUE
Touvoie - Route de St Corneille
Région Nord Sarthe
02.43.27.50.31

la MAISON .fr
avec AGRIAL

Ma campagne connexion.

SARGE INFO N°74

SOMMAIRE page 2
EDITO page 3

VIE COMMUNALE

Infos/ collectivités territoriales..... page 4
Budgets 2020/2021..... Pages 5/6/7
Meublés de tourisme -
Chambres d'hôtesPage 7
Elagage..... Page 8
La propreté urbaine,
c'est l'affaire de tous ! Page 9
Les Frelons Asiatiques 11/12
Le protocole d'une Cérémonie
Patriotique Française.....Pages 13/14/15
La Covid.....Pages 16/17

AFFAIRES SOCIALES-CCAS

Notre Doyenne a fêté ses 104 ans..... Page 18
CCA..... Page 19

JEUNESSE

CMJPage 20
M'Loisirs..... Page 21
Local Jeunes..... Page 22
Le Rampe..... Page 23
Restaurant Scolaire Page 24

VOIRIE-CHEMINS-PATRIMOINE

URBANISME

Les travaux..... page 27
Les projets28

CULTURE

SCELIAPages 29/30/31
EEA Page 33
Médiathèque.....Pages 34/35

SPORT-LOISIRS-ASSOCIATIONS

JUDO-SLMP - CVMH -FNACA-Mölkky-Mölkky
Club Sarthois..... Page 37
Généralisations Mouvement- CSL Sargé Page..39
Comité de Jumelage -
Familles RuralesPage 40

VIE SCOLAIRE

Maurice Genevoix..... Page 41

UN PEU D'HISTOIRE

Histoire de la Maire de SargéPages 42/43



Madame, Monsieur
Chers Concitoyens,

Peu d'entreprises, d'administrations publiques et de personnes sont épargnées par la pandémie de COVID-19 qui sévit partout dans le monde.

La municipalité s'est employée à en gérer les répercussions tout en essayant de ne pas bloquer les activités répondant à l'intérêt général. L'ensemble des protocoles sanitaires nombreux, complexes et quelquefois contradictoires ont compliqué singulièrement l'organisation et le fonctionnement des services.

Nous devons faire face à un double défi :

Affronter la crise sanitaire en assurant la continuité des services.

Se préparer pour ce qui sera la normalité de demain. Après cette phase difficile, les collectivités deviendront plus fortes et plus résilientes. L'économie du pays va, quant à elle, se relancer dans un contexte plein d'incertitudes.

Le compte administratif 2020 : document comptable établi par l'ordonnateur en la personne du Maire. Il retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes émis par la commune durant l'exercice. Il doit correspondre au **compte de gestion** du comptable du Trésor qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Malgré les dépenses COVID auxquelles la municipalité a dû faire face et en l'absence d'une partie des recettes issues des produits des services municipaux (périscolaire, restaurant scolaire, école de musique...) le résultat financier est quasi identique à celui de 2019. Nous dégageons un excédent net de 642 647 euros; ce qui permet à la commune de poursuivre ses investissements. Lors de l'examen du compte administratif, le Trésorier a réalisé un diagnostic sur l'état des finances de la commune. Les 3 ratios significatifs (épargne nette dégagée, degré de rigidité des charges structurelles, ratio de surendettement) sont bien en deçà des seuils d'alarme fixés par l'administration fiscale. Ils traduisent la très bonne santé financière de la commune. En d'autres termes, nous avons la maîtrise de notre endettement.

Le budget primitif 2021 Le budget de l'année a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 22 mars. Il se définit en 2 grandes parties :

- le budget prévisionnel de fonctionnement qui s'élève à 3 313 778 euros.
- le budget prévisionnel d'investissement est de 3 684 793 euros.

Au total, c'est un budget de près de 7 millions d'euros pour maintenir les prestations à la population et investir pour l'avenir de la commune. Les investissements importants en partie votés en 2020 mais stoppés par le COVID seront : la rénovation énergétique des écoles Maurice Genevoix, la réalisation de 2 nouveaux courts de tennis, la restructuration de l'accueil Mairie et rénovation énergétique, la réalisation d'un local de stockage derrière la salle Scélia, l'extension des locaux des services techniques afin de sécuriser les véhicules et le matériel, l'installation de sanitaires automatiques à proximité du Parc Yves Rouy, la réalisation d'un préau au cimetière.

Baisse du prix de l'eau distribuée

Dans ma fonction de vice-président de Le Mans Métropole chargé de la distribution de l'eau potable, j'avais proposé au conseil communautaire une harmonisation du prix de l'eau sur les 18 communes. L'alignement du prix de l'eau pratiqué sur la ville du Mans se traduit par une baisse de 11,48% sur l'eau et 14,69% sur l'abonnement soit au total un gain de 25,49 € pour une consommation annuelle de 120 m³. Cette baisse des tarifs de l'eau est effective depuis le 1^{er} janvier 2021.

A la veille de la période estivale, dans un contexte qui je l'espère sera normal, je vous souhaite de très bonnes vacances et un bon repos.

Marcel MORTREAU
Maire de Sargé-Lès-Le Mans
Vice-Président de Le Mans Métropole

Nouveau schéma de financement des collectivités territoriales

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales

La loi de finances 2020 précise que la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par étapes allant de 2020 à 2023

- Exonération de 30% en 2021 pour les 20% de familles qui restent assujetties à la TH
- Exonération de 60% en 2022 en 2023 suppression pour tous les contribuables de la TH

Le produit de la TH sur les résidences secondaires et sur les logements vacants reste affecté aux communes. Jusqu'en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la TH sur les résidences principales est affecté au budget de l'Etat

Pour compenser à l'euro près la perte de produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes

Le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux (2020) voté par le conseil départemental exemple : un contribuable assujetti au taux de 10% au titre de la part communale et au taux de 12%

au titre de la part départementale sera assujetti à un taux de 22% au seul bénéfice de la commune mais ce montant n'est pas automatiquement égal au montant de la ressource TH perdue par la commune. De plus, les bases peuvent être différentes en fonction des exonérations et abattements votés par chacune des collectivités.

si montant supérieur -> on parlera de commune surcompensée
si montant inférieur -> on parlera de commune souscompensée
Pour neutraliser ces écarts, la DGFP a calculé un coefficient correcteur

Les bases de TH sur les résidences principales évoluent (extension d'habitat, abri de jardin, piscine...) et constituent un complément

Les bases de TFPB et de CFE tiennent compte de la réduction de 50% des valeurs locatives des établissements industriels. Cette perte de ressources est compensée par la loi de finances pour 2021.

Pour la commune de Sargé-Lès-Le Mans

- les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2015
- Un taux de revalorisation des bases fixé par le gouvernement en 2021 +0,20% est appliqué à toutes les taxes
- Seul un contribuable qui a réalisé sur son habitation des travaux d'extension, piscine, abri de jardin... verra ses taxes augmentées indépendamment de la revalorisation des bases (0,20%) décrétée par le Gouvernement.

Marcel MORTREAU
Maire de Sargé-Lès-Le Mans

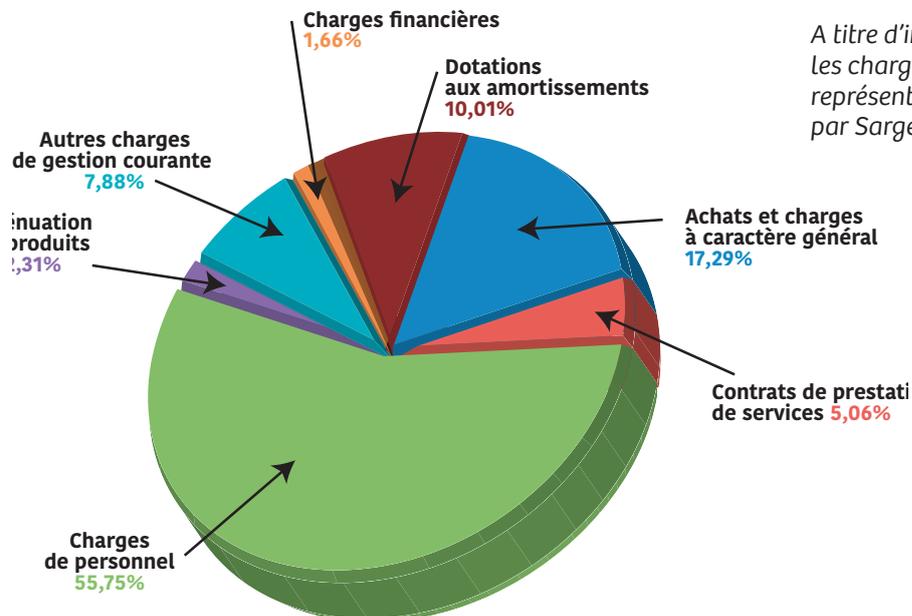
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif et le compte de gestion ont été votés par le Conseil Municipal le 15 mars 2021.
Les principales rubriques en sont détaillées ci-dessous :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

CA 2020 - SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	1 585 311,91	Impôts et taxes	2 462 513,66
Achats et charges à caractère général	491 728,42	Dotations, subventions et participations	668 625,83
Dotations aux amortissements	284 537,50	Produits des services et du domaine	238 694,90
Autres charges de gestion courante	223 921,16	Produits exceptionnels	41 066,43
Contrats de prestations de services	143 762,76	Autres produits de gestion courante	38 479,25
Atténuation de produits	65 673,00	Atténuation de charges	36 639,72
Charges financières	47 280,01		
Charges exceptionnelles	1 157,90		
TOTAL DEPENSES	2 843 372,66	TOTAL RECETTES	3 486 019,79
Excédent brut de fonctionnement de l'année	642 647,13		

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 100 EUROS

Impôts et taxes	2 462 513,66 €	70,64 €
Dotations, subventions et participations	668 625,83 €	19,18 €
Produits des services et du domaine	238 694,90 €	6,85 €
Produits exceptionnels	41 066,43 €	1,18 €
Autres produits de gestion courante	38 479,25 €	1,10 €
Atténuation de charges	36 639,72 €	1,05 €
	3 486 019,79 €	100,00 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

CA 2020 - SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations corporelles (cpte 21)	648 200,66	Dotations fonds divers et réserves	755 429,04
Remboursement capital des emprunts	162 005,13	Dotation aux amortissements	284 537,50
Immobilisations en cours (cpte 23)	103 278,09	Subventions d'investissements	136 661,91
Immobilisations incorporelles (Compte 20)	8 352,80	Emprunts et dettes assimilées	2 827,50
Participations et créances rattachées	200,00		
TOTAL DEPENSES	922 036,68	TOTAL RECETTES	1 179 455,95
Excédent d'investissement	257 419,27		

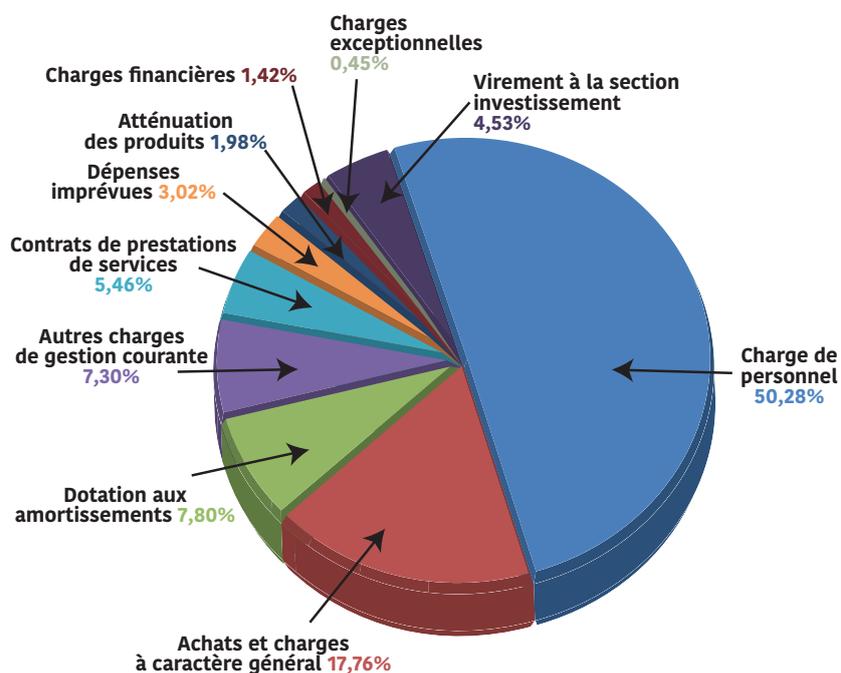
Les excédents dégagés à la clôture de l'exercice, soit 642 647,13 € pour la section de fonctionnement et 257 419,27€ pour l'investissement, vont financer les investissements de l'année 2021 sans avoir recours à l'emprunt.

LE BUDGET 2021

Le budget 2021 a été voté par le Conseil Municipal le 29 mars 2021, après avoir été étudié en commission finances des 16 février et 16 mars.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2021 - SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges de personnel	1 666 315	Impôts et taxes	2 323 825
Achats et charges à caractère général	588 666	Dotations subventions et participations	658 875
Dotation aux amortissements	258 496	Produits des services et du domaine	241 895
Autres charges de gestion courante	241 867	Produits exceptionnels	44 134
Contrats de prestations de services	181 083	Autres produits de gestion courante	35 049
Dépenses imprévues	100 000	Atténuation de charges	10 000
Atténuation des produits	65 523		
Charges financières	47 000		
Charges exceptionnelles	14 800		
Virement à la section Investissement	150 028		
TOTAL DEPENSES	3 313 778	TOTAL RECETTES	3 313 778



Le virement de 150 028 € à la section d'investissement représente l'auto financement prévisionnel de l'année 2021.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 100 EUROS

Impôts et taxes	2 323 825 €	70,13 €
Dotations subventions et participations	658 875 €	19,88 €
Produits des services et du domaine	241 895 €	7,30 €
Produits exceptionnels	44 134 €	1,33 €
Autres produits de gestion courante	35 049 €	1,06 €
Atténuation de charges	10 000 €	0,30 €
	3 313 778 €	100,00 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET 2021 - SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations en cours	3 136 239	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 550 911
Immobilisations corporelles	279 764	Dotations fonds divers et réserves	792 647
Remboursement des emprunts et cautions	161 000	Subvention d'investissement	763 065
Dépenses imprévues	100 000	Dotation amortissements des immobilisations	258 141
Immobilisations incorporelles	7 790	Produit des cessions	170 001
Cautions données	0	Virement de la section de fonctionnement	150 028
Subventions d'investissement	0	Cautionnements reçus	0
TOTAL DEPENSES	3 684 793	TOTAL RECETTES	3 684 793

Les principaux investissements retenus pour 2021 :

- Extension local stockage Scélia
- Réaménagement de l'accueil mairie
- Travaux réhabilitation énergétique de l'école primaire Maurice Genevoix

Ludovic Viel
Adjoint Finances

MEUBLÉS DE TOURISME – CHAMBRES D'HÔTES

DÉCLARATIONS SIMPLIFIÉES - Pour faciliter les démarches liées à la création de chambres d'hôtes ou de meublés de Tourisme, Le Mans Métropole met gratuitement à disposition des hébergeurs (professionnels ou non) une application : <https://taxe.3douest.com/lemans.php>

Depuis un espace dédié et sécurisé, les nouveaux hébergeurs peuvent : générer leur déclaration CERFA et la transmettre à la mairie concernée, tenir leur registre de loueur, déclarer, reverser la taxe collectée, éditer des reçus pour leurs hôtes...

Pour tout renseignement :

Émilie HAMARD – correspondante taxe de séjour Le Mans Métropole - 02 43 47 37 27

taxedesejour@lemansmetropole.fr / www.lemansmetropole.fr/taxe

ÉLAGAGE

Des abords élagués, un réseau préservé

En favorisant une démarche pérenne et récurrente d'élagage au sein de la collectivité, le taux de signalisations diminue de 50%.

Par ailleurs, en coordination avec les opérateurs, des campagnes d'élagage peuvent être organisées par les collectivités sur l'ensemble de leur territoire. Ces initiatives ont déjà démontré toute leur efficacité dans la sauvegarde de ces réseaux.

L'élagage est une responsabilité collective qui bénéficie aux citoyens, à la collectivité et aux opérateurs.

Sécurité des personnes, préservation des réseaux, esthétique des parcs et jardins et santé des végétaux.

L'élagage, une responsabilité collective au bénéfice de tous



Orange S.A. au capital de 10 640 226 396 €
78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris



orange

Afin de prévenir l'endommagement des réseaux de communications électroniques et de permettre le déploiement de ces réseaux, l'élagage est un combat commun que nous, Orange, devons mener avec les collectivités locales et qui s'inscrit dans un cadre législatif qu'il convient de faire respecter.

Les efforts d'Orange pour entretenir le réseau ne faiblissent pas puisque nous continuons de le moderniser, d'intervenir pour assurer sa maintenance préventive et de poursuivre son déploiement.

Si une coopération d'Orange avec les collectivités locales est incontournable et vertueuse, la commune peut également inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier.

Par ailleurs, un référent du réseau cuivre par département est identifié au sein d'Orange. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger sur les difficultés rencontrées et, dans le cas d'une action d'élagage à entreprendre, adapter la démarche adéquate selon la situation juridique de l'occupation identifiée.

Les bénéfices de l'élagage

Il apparaît indispensable de conserver une cohérence entre les politiques environnementales actuelles et le développement et le bon fonctionnement de nos outils de communication.

L'élagage et le débroussaillage permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de limiter les risques de détérioration des installations qui pourraient entraîner une interruption des services.

Les bénéfices de l'élagage sont multiples pour

La collectivité

Garantir la sécurité des personnes.

Sauvegarder la sûreté et la commodité des passages, la conservation des chemins et garder une vision esthétique de l'environnement.

Préserver les réseaux filaires aériens.

Maintenir la continuité des services de communication.

Accélérer le déploiement du réseau fibre.

Développer l'attractivité du territoire grâce à un réseau de qualité favorisant le télétravail.

Le propriétaire

Favoriser une bonne santé de ses arbres et préserver leur qualité, leur esthétique et un confort de récolte.

Limiter le ramassage des feuilles.

Prévenir la chute de branches.

Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.

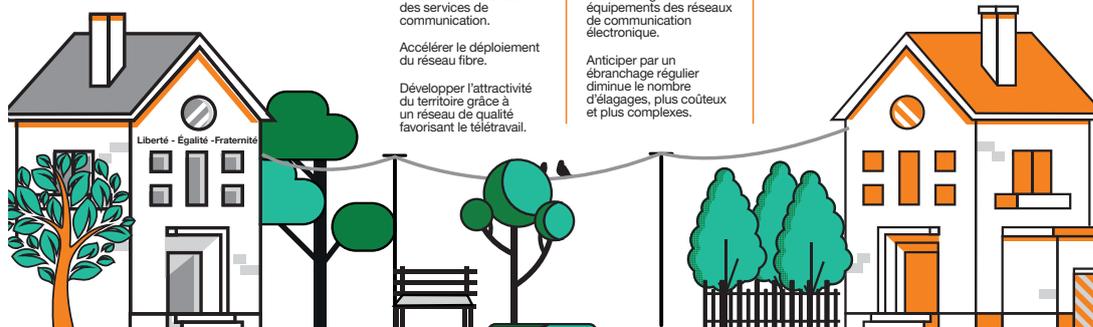
Anticiper par un ébranchage régulier diminue le nombre d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

L'opérateur

Garantir une sécurité et une fiabilité du réseau.

Faciliter le tirage des câbles en cas de déploiement de fibre optique.

Initier une coopération avec la collectivité favorisant la sauvegarde des réseaux.



Les accès au réseau de télécommunication sont fragiles. Protégeons-les !



Les communications électroniques au quotidien

A titre personnel ou professionnel, les communications électroniques sont devenues indispensables. Elles s'avèrent même vitales lorsqu'il s'agit de la sécurité de chacun (112, SAMU, police-secours, pompiers...) notamment pour les personnes dépendantes isolées. Leur interruption perturbe le fonctionnement des télétransmissions, des alarmes, des télésurveillances, etc. Le télétravail, évolution de notre société, sera également remis en cause en cas de coupure du réseau.

Les frottements sur les câbles, ainsi que les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante de mauvais fonctionnement et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services de télécommunications électroniques.

La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible, mais il faut penser à l'organiser et rester vigilant.



La propreté urbaine, c'est l'affaire de tous !

Les Agents du service de la commune procèdent au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public. Malgré cet important travail, une ville, pour être propre et agréable à vivre, doit être respectée par l'ensemble de ses usagers. Les éléments susceptibles de nuire **à la propreté** de notre environnement quotidien sont multiples : déchets, mégots, déjections canines, encombrants, affichage sauvage, tags...

Je jette mes déchets dans les poubelles prévues à ces effets.

J'ai toujours un sac sur moi pour ramasser les déjections de mon chien lors de sa promenade.



Rappel : Tous les chiens se promenant sur le domaine public doivent être tenus en laisse.

Je ne nourris pas les animaux errants ou sauvages (pigeons, chiens, chats...).



MÉGOTS : ADOPTONS LE BON GESTE

Les mégots sont également nuisibles pour l'environnement. Ils contiennent des substances nocives qui se diffusent dans l'eau lorsqu'ils sont jetés dans le caniveau. Le traitement de l'eau devenue impropre à la consommation est alors coûteux et difficile à réaliser pour la Ville.

Vous pouvez agir par des gestes simples au quotidien :

Ne jetez pas votre mégot dans la rue : pensez aux nombreuses poubelles qui sont à votre disposition dans la ville. Dans tous les cas, veillez à ce que votre mégot soit bien éteint avant de le jeter dans les poubelles. Ils seront ensuite collectés et acheminés vers un centre de traitement des déchets.

Le saviez-vous ?

Un seul mégot suffit à polluer plus de 500 litres d'eau et met entre 4 et 12 ans à se décomposer.

Il dégage des composés toxiques et polluants comme la nicotine, le cadmium et le plomb.

ENCOMBRANTS

Nous avons une déchetterie à notre disposition ZAC de la Pointe. Les horaires d'ouverture : Du lundi au Samedi de: 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00—Jour de fermeture le Dimanche.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer joindre le n° 02 43 47 47 60 de la Mairie du Mans : Service encombrants les agents de le Mans Métropole passent une fois par mois.

AFFICHAGE SAUVAGE-TAGS

L'affichage sauvage est un affichage réalisé en dehors des supports et espaces réglementés prévus à cet effet. Interdit par la loi, l'affichage sauvage est souvent un affichage politique ou un affichage publicitaire.

STATIONNEMENT

Vous avez de nombreuses places de stationnement, évitez de vous garer sur les espaces verts.

Christine Donné
Adjointe Communication



RETROUVEZ VOTRE MAGASIN ALDI
400 ROUTE DE BONNETABLE
SARGÉ-LÈS-LE-MANS

DU LUNDI AU SAMEDI

8H30 - 20H00

ET LE DIMANCHE

8H30 - 12H30



PLACE AU NOUVEAU
CONSOMMATEUR



VOTRE MÉCANICIEN
À DOMICILE

RÉPARATION
ENTRETIEN
DIAGNOSTIC
PNEUS...



Vente de véhicules d'occasion

SUR SARGÉ-LES-LE-MANS & SON DÉPARTEMENT 72

06 63 04 40 61

Tom Auto Mobile 72 À DOMICILE

L'INSTANT  Coiffure

Caroline Guittet

coiffeur mixte visagiste.

Coloration Végétale et Classique/ Kérastase/ l'Oréal/ Gaïa
Cabine de Soins Ayurvédiques.

5 rue principale, 72190 SARGÉ-LES-LE MANS

Tél. 02 43 76 18 11

  @instantcoiffuresarge

TOUCHARD
Flours

Marie et Floriane
Famille TOUCHARD
Vos fleuristes à Savigné-l'Évêque
02 43 27 50 29

*à vos côtés aussi pour
les moments heureux...*

fleuriste-lemans.fr 

Retrouvons nous sur  

VIVECO 

Votre superette
Allée du Commerce
Centre bourg de Sargé



7/7/7

Produits locaux



Drive de produits locaux

Artisan
Menuisier

Pascal PEQUIN

- Fabrication Sur mesure
- Pose Avec ou sans fourniture
- Coaching

pascal.pequin@laposte.net
210 chemin des Fourches
72190 Sargé-les-le Mans

port 06 19 705 474
Fixe / Fax 02 43 765 909

APPLICOIF

0243765389

COIFFEUR VISAGISTE MIXTE / BARBIER
CHIGNON

9 Allée du Commerce
72190 Sargé Les Le Mans
applicoif.72@hotmail.com

SARL FAVALIER

jerem.chevallier@gmail.com

MENUISERIE - PVC - ALU - BOIS
Fermetures et Entretien



10 rue du Dr Boëteau - 72000 LE MANS

Tél. 02 43 76 56 34

Port. 06 20 77 55 84

SIRET 403 563 158 00027

SARGÉ TRADITION

Boucherie - Charcuterie - Volailles



Traiteur

Allée du Commerce
72190 SARGÉ-LES-LE-MANS
Tél. : 02 43 76 58 00

LE FRELON ASIATIQUE

Historique de l'invasion

Le frelon asiatique est aussi appelé « frelon d'Asie », « frelon chinois » ou « frelon à pattes jaunes » pour les scientifiques c'est : « *Vespa velutina Nigrithorax* ». Une femelle fondatrice est arrivée en France en 2004 dans une cargaison de poteries en provenance de Chine et livrée dans le Lot et Garonne. C'est en novembre 2005 qu'il est détecté près de Nérac et identifié. Signalé dans la Sarthe en 2010, il continue son implantation et couvre tout le territoire français en 2018. Il a également colonisé les pays limitrophes. A l'automne 2020, plusieurs nids ont été détruits chez des particuliers sur la commune de Sargé-lès-Le Mans.

Identification

Il est important de bien faire la différence entre les deux frelons présents sur notre territoire. La couleur de la tête, des pattes, et de l'abdomen sont caractéristiques. Son agilité et son vol stationnaire ne prêtent pas à confusion. Facile à observer au moment de la floraison du lierre où les abeilles sont nombreuses à profiter d'une des dernières ressources de nourriture.

Activité, comportement

Le Frelon asiatique est une espèce diurne. C'est un prédateur des abeilles, guêpes, mouches, papillons, ainsi que des araignées, Il prélève aussi de la viande sur des cadavres de vertébrés ou sur les poissons et crevettes exposés aux étals des marchés. Les boulettes de proies servent à nourrir les larves. À l'automne, ils mangent aussi la chair des fruits mûrs, pommes, prunes, raisins.

C'est principalement de fin juillet jusqu'aux premiers froids qu'il occasionne des dégâts significatifs pouvant entraîner directement ou indirectement la mortalité des ruches. Souvent en vol stationnaire à une vingtaine de centimètres de l'entrée de la ruche, il capture les abeilles qui reviennent chargées de pollen et ou de nectar. Le frelon fonce sur sa proie, la saisit entre ses pattes et la tue d'un coup de mandibules derrière la tête avant de l'emporter dans un arbre pour la dépecer.

En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait qu'il n'est pas agressif. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. La piqûre, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille mais les personnes allergiques au venin d'Hyménoptères doivent bien sûr rester très prudentes.



Cycle de vie

C'est en automne que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner. Au printemps (mars à juin), chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard des ouvrières adultes capables de prendre en charge la construction du nid secondaire et l'entretien de la colonie. La reine consacra alors le reste de sa vie à pondre.

Les plus grands nids peuvent produire plus de 13 000 individus au cours de la saison (d'avril à novembre) et peuvent contenir à l'automne près de 2 000 ouvrières qui élèvent au moins 500 futures fondatrices, mais probablement plus d'un millier, et autant de mâles.

Lutte

Bien entendu si la lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous, il n'en demeure pas moins que nous ne devons pas tout détruire, sous prétexte de détruire une espèce invasive en piégeant de manière inconsidérée.

La destruction des nids : Au printemps il est possible de découvrir le nid primaire de la taille d'une grosse orange. De juin à septembre le nid secondaire est plus visible (jusqu'à 80 cm de diamètre), il peut se situer partout, dans une haie, en haut d'un arbre, collé contre un mur, le rebord d'un toit, ... Dans tous les cas la première démarche consiste à prévenir la mairie qui saura vous orienter vers des entreprises de désinsectisation, (surtout ne pas chercher à le faire soi-même), le GDSA 72 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole (<https://www.abeilles72.org>)) peut également vous apporter une aide.

Le piégeage : Deux époques de l'année sont propices : au printemps de mi-mars à la mi-mai afin de limiter le nombre de reines à même de construire un nid ; à partir du mois d'août jusqu'à début fin octobre afin de lutter contre la prédation sur les autres insectes mais également de tuer les adultes susceptibles d'hiverner.

Il n'existe malheureusement pas à ce jour de piège sélectif à 100 %. Il est possible d'acquérir certains modèles de pièges dans le commerce.

De nombreux articles circulent dans les médias vantant le « mérite » des pièges « bouteille », peu coûteux et dont internet se fait l'écho, en publiant de nombreux tutos, malheureusement souvent « fantaisistes », mal conçus et dangereux pour les insectes à protéger et à préserver. N'oublions pas que plus de 80% des espèces d'insectes auraient disparu et avec eux, bien entendu, leurs prédateurs naturels : les oiseaux. Pour l'utilisation de ce type de piège, les conseils ci-dessous peuvent éviter le pire :

Les trous permettant la sortie des insectes, captifs malgré eux, doivent être nombreux et avoir un diamètre de 5 à 6 mm maximum

Tous les trous doivent être percés avec un outil adapté et chauffé de manière à ce que les bords des trous des bouteilles plastiques, soient arrondis et ne blessent pas les ailes des insectes qui entrent par erreur et ne manqueront pas d'essayer de sortir.

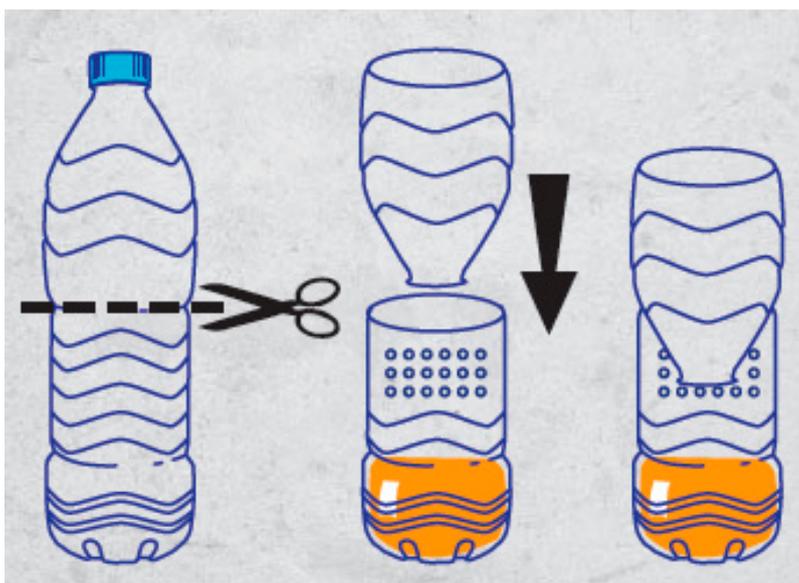
Si l'appât, placé au fond de la bouteille, n'est pas isolé des insectes « pilliers », il est important d'ajouter des billes d'argile ou des graviers de manière à ce que nos « imprudents » ne se noient pas.

A la sortie de leur hibernation les reines ont besoin de reconstituer leurs réserves et de nourrir leurs progénitures. Elles sont particulièrement voraces, et demandent beaucoup de sucre. Il peut être pertinent et recommandé d'augmenter la proportion de produit sucré : 1/4 bière, 1/4 vin blanc sec, 1/2 sirop cassis ou grenadine). A partir du mois d'août la proportion 1/3 de chaque est tout à fait adaptée.

Placer le piège à un endroit ensoleillé, à 1,5m de hauteur pour éviter la curiosité des enfants, et surtout ne pas hésiter à le déplacer en fonction de l'avancement de la floraison des fleurs du jardin. Ne pas vider le piège avant le mois de mai, ni tuer les frelons piégés, car ceux-ci émettent des phéromones qui attirent leurs congénères.

Quoiqu'il en soit, les apiculteurs amateurs et professionnels de Sargé-lès-Le Mans, les amoureux de notre belle nature, vous remercient de votre soutien, mais souhaitent que le piégeage n'aggrave pas la situation « désastreuse » de la biodiversité.

Pour de plus amples renseignements : le site du Muséum National d'Histoire Naturelle : frelonasiatique.mnhn.fr



LE PROTOCOLE DU PATRIOTE FRANÇAIS

Service départemental de l'ONACVG

Le protocole d'une cérémonie patriotique française expliqué aux enfants

vie COMMUNALE



« La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.
L'hymne national est la Marseillaise.
La devise de la République est « Liberté, Egalité, Fraternité ».
Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »

Constitution de la République française, article 2



mémoire et solidarité

Les principales séquences d'une cérémonie

1 MISE EN PLACE

AVANT LE DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE, LE COMMANDANT DES TROUPES (AU MILIEU AVEC LES MÉDAILLES) POSITIONNE LES SOLDATS ET LES PORTE-DRAPEAUX.



2 ACCUEIL DES AUTORITÉS



LORSQUE LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT EST ARRIVÉ (LE PRÉFET, AU MILIEU), LA CÉRÉMONIE PEUT COMMENCER. LE COMMANDANT DES TROUPES VIENT L'ACCUEILLIR ET SALUE L'AUTORITÉ MILITAIRE (LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL À GAUCHE DU PRÉFET).

LES PRINCIPALES AUTORITÉS COMMENCENT LA CÉRÉMONIE EN ALLANT SALUER L'ÉTENDARD, SYMBOLE DE LA RÉPUBLIQUE.

3 SALUT À L'ÉTENDARD



4 REVUE DES TROUPES



LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL VA À SON TOUR SALUER LES SOLDATS PRÉSENTS : IL LES PASSE EN REVUE.

5 DISCOURS

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT PRONONCE UN DISCOURS EN LIEN AVEC LA CÉRÉMONIE QUI SE DÉROULE (PAR EXEMPLE LE 8 MAI OU LE 11 NOVEMBRE).



6 DÉPÔT DE GERBE

LES PRINCIPALES PERSONNALITÉS ET ASSOCIATIONS DÉPOSENT DES FLEURS AU PIED DU MONUMENT.



7 HOMMAGE AUX MORTS

LORSQUE CHACUN A REPRIS SA PLACE, L'AUTORITÉ MILITAIRE PRONONCE "AUX MORTS". LE CLAIRON JOUE LA SONNERIE AUX MORTS PLUS UNE MINUTE DE SILENCE EST OBSERVÉE PAR TOUS.



8 MARSEILLAISE

ALLOUS ENFANTS DE LA PATRIE.....



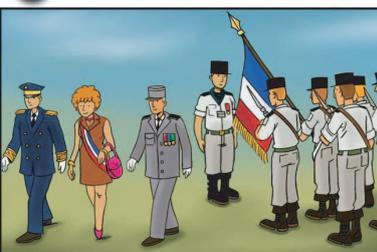
À L'ISSUE DE LA MINUTE DE SILENCE, LA MARSEILLAISE EST ENTONNÉE.

9 REMERCIEMENTS

LES AUTORITÉS VONT SALUER LES PORTE-DRAPEAUX.



10 DÉPART DES AUTORITÉS



APRÈS LES REMERCIEMENTS, LES AUTORITÉS QUITTENT LE DISPOSITIF. SEULS LES SOLDATS ET PORTE-DRAPEAUX RESTENT ENCORE SUR PLACE.

11 SALUT À L'ÉTENDARD



LE COMMANDANT DES TROUPES SALUE L'ÉTENDARD. LA CÉRÉMONIE EST FINIE.

Le protocole républicain : qu'est-ce que c'est ?

Le protocole est « l'ensemble des règles établies en matière d'étiquette, d'honneurs, de préséances, dans les cérémonies officielles. » (Larousse). En d'autres termes, le protocole est comme un **guide** permettant d'expliquer **comment** l'on doit organiser une cérémonie républicaine, **avec qui, dans quel ordre et avec quel contenu**.

Les symboles de la République Française

Le drapeau tricolore, emblème de la République Française



Le drapeau tricolore est né, sous la Révolution, de la réunion entre la couleur du roi (le blanc) et celles de la ville de Paris (le bleu et le rouge). Aujourd'hui, **le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics**. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.
(source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais/>)

La Marseillaise, hymne national de la République Française



A l'origine La Marseillaise est un chant de guerre composé pendant la Révolution par **Claude Rouget de Lisle** pour galvaniser les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Connaissant un vif succès, il est repris par des groupes de **soldats volontaires de Montpellier et Marseille** se rendant à Paris en 1792, d'où son nom. En 1795 il devient **hymne national**. C'est parce qu'elle fait partie des **symboles de la République** que la Marseillaise est **chantée lors des cérémonies**.

(source : "La Marseillaise" brochure éditée par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, 2011)

Pourquoi ?...

... salue-t-on l'étendard (le drapeau) ?



Les autorités saluent l'étendard, c'est-à-dire le drapeau tricolore, car **il est l'emblème, et donc le symbole de la République**.

... dépose-t-on des gerbes de fleurs ?



Les autorités ou personnalités participant à une cérémonie patriotique peuvent déposer une gerbe de fleurs pour **rendre hommage** aux morts durant les différents conflits, **comme cela se fait dans la gestuelle funéraire civile**.

... rend-on hommage aux morts ?



On rend hommage aux morts afin de **saluer la mémoire de leur sacrifice** pour la Patrie, au cours des différents conflits. C'est aussi une façon de **ne jamais les oublier**.

... remercie-t-on les porte-drapeaux ?



À la fin d'une cérémonie patriotique, les autorités et personnalités présentes vont saluer les porte-drapeaux. Elles leur serrent la main et les remercient pour **leur dévouement**. Ces personnes portent un drapeau associatif, de façon bénévole, par tous les temps, durant toute l'année, et permettent ainsi de rehausser la symbolique de telles cérémonies.

Qui participe ?

Des **représentants de l'Etat** (le Préfet, le Sous-Préfet, le directeur de l'ONAC-VG, ...), **des parlementaires** (députés et sénateurs), **des élus de la commune** (le maire ou ses adjoints), du **département**, de la **région**, **des représentants des forces armées et de sécurité** (militaires, gendarmes, policiers, pompiers), des représentants d'**associations patriotiques**, et idéalement des **enfants** ainsi que de nombreuses autres personnes !

Pour approfondir :

- www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise
- www.defense.gouv.fr/actualites/memoire-et-culture/2016-annee-de-la-marseillaise
- www.education.gouv.fr/cid98364/2016-annee-de-la-marseillaise.html



NUMÉROS UTILES



SANTÉ, N° UTILES

MEDECINS

Docteur CHAMPROUX : 02 43 89 09 59
Docteur CHEVALIER : 02 43 76 53 53
Docteur PHAN : 02 43 76 84 83
Docteur PLANCKE : 02 43 76 54 54
S.O.S. médecins 72 : 0820 0820 72
116 117 MEDECINS DE GARDE

PHARMACIE

M^{me} CERTENAIS place des commerces à Sargé :
 02 43 76 51 10
GARDAFARM (nuits – dimanches et jours fériés) :
 08 25 12 03 04

DENTISTES

6 bis, rue des Frères : 02 43 24 83 51 - **SEARL AL-
 LIANCE DENTAIRE** :
Benoît BOULAY - Mireille BREFFEIL
Jean-Luc DAGONNEAU - Chris Alexandra DUBREUCQ
Dentiste de garde (exclusivement dimanche et jours
 fériés) : 02 43 72 41 83

INFIRMIER – INFIRMIERE

M^{me} LEGROS et M. Yvan LOISEAU à Sargé : 02 43 76 22 41

KINESITHERAPEUTES / OSTHEOPATE

M^{me} Dominique PERRAUD et M^{me} Natzaireth MORALES
 à Sargé : 02 43 76 20 29

PODOLOGUE - PEDICURE

M^{me} Céline DAGUIN : 02 43 76 97 12

OSTEOPATHES

M^{me} Marie LALLIER et M. Tomi LA BRECHE : 02 43 89 28 16

ORTHOPHONISTE

M^{me} Florence DAUBIN-DELAPIERRE : 02 43 82 70 13

PSYCHOLOGUES

M^{me} Pascale DUVAL : 06 13 26 50 16
M^{me} Nathalie EGONNEAU : 06 31 95 12 89
M^{me} Sonia MEUNIER : 06 56 70 53 54
M. Bruno RIVIERE : 06 85 56 93 08

PSYCHOMOTRICIENNE

M^{me} Stéphanie HEUZARD : 06 25 58 82 23

HOPITAUX – CLINIQUES

Centre Hospitalier du Mans : 02 43 43 43 43
Centre Jean Bernard Le Mans : 02 43 47 58 10 ou 02
 43 39 13 00
Clinique du Pré Le Mans : 02 43 77 57 75
Clinique Victor Hugo Le Mans : 02 43 47 94 94
CMCM - Pôle Santé Sud Le Mans (accueil principal) :
 02 43 78 38 38
CMCM - Pôle Santé Sud Le Mans (urgences générales) :
 02 43 78 45 45
Clinique du Tertre rouge (urgences gynécologiques) :
 02 43 78 58 58

SOS

SOS mains (24h/24h) – Clinique du Pré : 02 43 77 62 62
SOS femmes battues : 3919
SOS Enfant en danger : 0 800 054 141 – 119 (appel gratuit)

LES GESTES QUI SAUVENT :

N° D'URGENCE À VOTRE DISPOSITION 24H/24

- 15 SAMU** pour une urgence médicale
- 18 POMPIERS** pour incendies et accidents sur la voie publique
- 17 POLICE SECOURS** en cas d'urgence pour désordre public
- 112 N° EUROPEEN** pour tous les types d'urgence dans la majorité des pays d'Europe
- 114 N° SPECIAL** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (par fax ou SMS)

02 41 48 21 21 CENTRE ANTI POISON d'Angers pour les intoxications et empoisonnements :
www.centres-antipoison.net

02 43 27 50 11 N° de la GENDARMERIE de Savigné l'Evêque, à utiliser hors URGENCE.



DIVERS

ASSISTANTE SOCIALE

De Coulaines : 02 43 74 11 17
Permanence à Sargé (le mardi après-midi sur rendez-vous 1 semaine sur 2) : 02 43 76 51 00

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : 02 43 76 51 00
SCÉLIA Espace culturel : 02 43 76 38 50
MÉDIATHÈQUE «LA PARENTHÈSE», à l'Espace Scélia : 02 43 76 87 11
Etablissement d'enseignement artistique, à l'Espace Scélia : 02 43 76 38 50
SERVICE ENFANCE JEUNESSE, 20 rue Principale : 02 43 82 80 22
RAMPE, Planète enfants - rue de Bel Air à Sargé : 02.43.82.94.82 ou 06.18.89.47.60
HALTE-GARDERIE, centre multi-accueils d'Yvré : 02 43 89 46 52

ÉCOLES à Sargé-Lès-Le Mans

ÉCOLE MATERNELLE MAURICE GENEVOIX (public) : 02 73 76 50 30
ÉCOLE PRIMAIRE MAURICE GENEVOIX (public) : 02 43 76 52 52
ÉCOLE NOTRE DAME maternelle et primaire (privé) : 02 43 76 59 00

DÉCHETTERIE À SARGÉ-LES-LE MANS

Tél. : 02 43 47 47 60

CELLULE DE PROXIMITÉ

Pour tout problème concernant l'assainissement, l'eau, la voirie ou l'éclairage public : 02 43 47 45 45 ou cellule.proximite@ville-lemans.fr
 Astreinte de nuit et week-end : 02 43 47 47 47

DOYENNE SARGÉENNE



Le 02 avril dernier, Mme Graciette BEATRIX, notre doyenne communale a fêté ses 104 ans.

L'occasion pour Monsieur Marcel MORTREAU, maire de Sargé les le Mans et moi-même de lui fêter son anniversaire et lui offrir un bouquet de fleurs.

Nous nous sommes donnés rendez-vous dans un an pour son prochain anniversaire.

Chantal PINEL
Adjointe au maire en charge du CCAS

VISITE DES PERSONNES AGEES

Depuis ce début d'année, le CCAS a mis en place un programme de visite des Sargéennes et Sargéens de 85 ans et +. Cela représentait 124 foyers à visiter, le but de ces visites étant de prendre contact, apporter des renseignements utiles, essayer de répondre aux interrogations et tout simplement communiquer sur la conjoncture actuelle.

Pour réaliser les visites, 14 bénévoles se sont proposés et nous avons ainsi pu constituer 7 groupes pour les rencontres.

A fin mars, 60 foyers ont accepté de nous recevoir et nous ont réservé un très bon accueil.

A cette occasion, nous avons pu leur remettre un livret d'accueil élaboré par Aurélie Pichon de la Mairie avec tous les numéros de téléphones utiles (médecins, pharmacien, infirmiers, aide à la personne, téléassistance, etc.....).

19 foyers n'ont pas émis le souhait de nous rencontrer.

Nous avons prévu d'élargir nos visites et prochainement nous irons voir les personnes de 80 à 85 ans.

Chantal PINEL
Affaires SOCIALES
CCAS



INFO
CCAS



Le point sur la liquidation (avant démolition) de matériaux des bâtiments du centre bourg (4, 6, 8 rue des Capucines)

Depuis janvier 2021, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise au profit des œuvres sociales la vente de matériaux à démonter dans les locaux de la rue des Capucines avant leur démolition programmée dans l'été 2021.

La « porte ouverte » du 16 janvier et le recours à un site de vente sur internet ont déjà permis de récolter 1 664 € de matériaux (gestion faite par les membres du CCAS) + 675 € de vente de ferraille avec le concours du personnel technique communal.

Il reste encore quelques matériaux disponibles à démonter : portes et fenêtres PVC ou bois, radiateurs, lavabo sur pied ou sur meuble, meuble bas, armoire, portes de placard coulissantes, baignoires, plaque de cuisson gaz, pack WC, panneaux de clôture en bois, etc...

Merci de s'adresser en Mairie au 02.43.76.51.00

Alain Mauboussin
Membre du CCAS mandaté par Mr le Maire



H&J **Luxury**
cars

NÉGOCIANT AUTOMOBILE
TOUTES MARQUES

JUSQU'À
45%

DE REMISE SUR L'ACHAT DE VOTRE VÉHICULE !



RECHERCHE PERSONNALISÉE POUR TOUT AUTRE VÉHICULE TOUTES MARQUES

02 43 76 9146 • 07 72 23 41 55 • hjluxurycars@orange.fr

Consultez nos offres sur hjluxurycars.espacevo.fr

347 route de Bonnétable • 72190 SARGÉ-LÈS-LE-MANS

C.M.J. CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : Juin 2021. LE PETIT SARGEEN

Bonjour à tous,

Après avoir été élus au C.M.J. 2020/2021, lors des élections du 13 Octobre 2020, le protocole sanitaire nous a empêchés de commencer notre travail pendant quelques mois.

C'est donc le Jeudi 7 Janvier 2021 que nous avons pu réellement nous mettre au travail en commençant par la rencontre avec M. Le Maire. Une fois les présentations faites, M. Mortreau nous a expliqué son rôle de représentant de l'autorité municipale sur la commune et nous a ensuite souhaité bon courage pour notre année de conseiller.

A la suite de cette rencontre nous avons tout de suite fait le choix des actions que nous souhaitions réaliser dans l'année.

Notre première action en faveur des jeunes était de mettre en place l'habituel concours de dessins du temps méridien. Le thème était « Les animaux de la montagne », parmi les 53 dessins réalisés par les enfants des écoles élémentaires Notre-Dame et Maurice Genevoix nous avons choisi 5 gagnants (voir couverture bulletin) :

- En CP : Arthur LAGRANGE
- En CE1 : Eloïse JUGE
- En CE2 : Elsa CABAJ
- En CM1 : Louise CONTANT
- En CM2 : Lucas BRAUD

Vous trouverez leurs dessins sur ce « Sargé Info ». Le deuxième concours de l'année est déjà lancé, cette fois-ci nos camarades voulant participer au concours devront réaliser un dessin sur le thème de « Pâques ».

Afin d'appliquer rigoureusement le couvre-feu nos habituelles réunions du Jeudi de 18h15 à 19h30 ont dû être déplacées au Mercredi de 16h15 à 17h30 dans la salle des fêtes.

C'est ainsi que notre deuxième réunion de l'année a eu lieu le Mercredi 27 Janvier 2021.



De cette réunion sont sorties plusieurs idées que nous pourrions réaliser lors de notre mandat. Les bibliothécaires nous ont également demandé de faire un film de promotion sur la médiathèque « La Parenthèse ».

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés le Samedi 6 Février pendant 3 heures à la Médiathèque avec Sandra et Emilie, les bibliothécaires, afin de réaliser ce film sur « La Parenthèse ». Après un montage vidéo nous avons pu mettre notre film sur le site de la commune. Nous espérons que ce court métrage vous a plu et qu'il vous a donné envie de venir profiter des services de cette belle médiathèque. Si vous ne l'avez pas vu allez-y !!

Après de multiples discussions l'idée de créer un journal des jeunes où nous irions à la rencontre des différents acteurs de la commune, afin de les présenter aux sargéens, va voir le jour sur le site de la commune sous forme de mini-série. Le premier épisode de cette mini-série qui s'appellera « Dans les coulisses... » devrait vous faire rencontrer Gilles le menuisier du service technique de Sargé. Nous espérons pouvoir faire plusieurs épisodes dans le peu de temps qu'il nous reste avant la fin de notre mandat.

Nous avons également retenu l'installation de boîtes à livres dans les cours des deux écoles élémentaires. En effet nous souhaiterions que chaque enfant souhaitant lire un livre sur le temps des récréations puisse le faire. Le fonctionnement de ces boîtes à livres consiste à déposer un bouquin (BD, romans jeunesse ...) dans une boîte à disposition pour qu'il puisse être lu par quelqu'un d'autre. Une boîte à livres est avant tout un échange. Nous espérons que ce fonctionnement soit bien respecté car nous sommes fiers de cette idée.

En cette fin d'année scolaire nous travaillons afin de pouvoir encore réaliser quelques-unes de nos idées. En attendant l'ensemble du Conseil Municipal Jeunes vous souhaite à tous d'excellentes vacances d'été.

Les Elus du C.M.J. 2020/2021



M'LOISIRS 3 À 11 ANS

Le centre de loisirs de Sargé-Les-Le Mans, véritable bouffée d'air pour les enfants de Maternelle et d'Elémentaire en ces temps d'urgence sanitaire.

Pour instaurer ces temps de convivialité, les animateurs se sont creusés les méninges afin de créer de nouvelles thématiques et activités. La cuisine et les activités culturelles étant proscrites, de nombreuses autres activités, manuelles et jeux, ont été proposées aux enfants.

En ce début d'année, l'époque médiévale était mise en avant sur le thème « Dans la cour du roi ». Au programme, les enfants ont pu créer leur déguisement pour entrer dans la peau du personnage. Ils ont également construit un château fort en matériel de récupération ...

Le mois de Février était sur le thème de l'hiver avec : « Blanc comme neige ». De l'initiation à la peinture sur verre, la création de neige artificielle (soldée par un concours de mini-bonhomme de neige) et différents jeux autour du thème étaient au programme.

En ce mois hivernal, les enfants ont été surpris de se réveiller sous un joli manteau de neige le mercredi 17 Février, ce qui a chamboulé le programme. Les enfants ont sauté sur l'occasion pour profiter de la neige au parc Yves ROUY. Parfois l'improvisation crée les plus beaux souvenirs des enfants.

Après le froid, la chaleur avec un thème sur « Les mirages du désert » pendant les vacances de Février (du 22 au 26 Février). Les activités se sont portées sur la traversée du désert d'Egypte mais aussi celui du Mexique et du Sahara. Les enfants ont pu s'amuser sur un parcours contre la soif. Le dernier jour du centre, une kermesse a eu lieu avec des petits jeux pour finalité et récompense : le brisement d'une « pinata » emplie de friandises.

Ensuite pour le mois de Mars, les animateurs ont concocté des activités en lien avec le cirque sur le

thème « J'ai un gros nez rouge ».

Au programme, création de balles de jonglage, création de popcorn et dégustation dans le respect des règles sanitaires. Les enfants ont également pu laisser libre cours à leur imagination en réalisant leur portrait de clown.

Au moment où cet article est rédigé, le centre vient de fermer ses portes pendant 3 semaines, le partenariat avec la compagnie Mimulus de Fresnay sur Sarthe pour du prêt de matériel de cirque a donc dû être annulé.

Le centre de loisirs se prépare à une réouverture à partir du Mercredi 28 Avril avec un nouveau thème à partir du mois de Mai. La saison printanière sera mise à l'honneur. Les enfants vont pouvoir découvrir les joies du potager. La réalisation de plantations est prévue pour découvrir l'évolution de la plante à travers la plantation de graines de lentilles mais aussi la fabrication de bombes florales et de cartes à planter. Les enfants pourront aussi s'amuser à se déguiser en insecte et à différents jeux sur la thématique.

On résume : Les M'Loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis scolaires à la journée (8h-18h30), à la demi-journée avec repas (8h-13h30 / 12h30-18h30) ou sans repas (8h-12h30 / 13h30-18h30). Le centre de loisirs quant à lui ouvre la première semaine pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, de Février et de Pâques ainsi que sur le mois de juillet du lundi au vendredi à la journée de 8h à 18h30. Cette année le centre sera donc ouvert du Mercredi 7 Juillet au Vendredi 30 Juillet 2021.

Situé : Local **Planète Enfants** – Rue de Bel Air

Tel : 06.80.65.36.79 / 02.43.82.80.22

Mail : marie-liesse.dubois@sargeleslemans.fr

Dominique Ravenel
Adjointe en charge de la Jeunesse
Et l'équipe d'animation du Service



Thème « Les mirages du désert » autour du Jeu du Kubk en lien avec la vallée des rois d'Egypte. Ce jeu ressemble au jeu du Molky. Le but est de renverser le roi situé au centre



« Les mirages du désert » avec la création de Masques de Calavera en rapport avec la traversée du Mexique.

Comme à chaque fin d'année scolaire, l'équipe d'animation du Local Jeunes se prépare à accueillir les enfants sargéens sortant des classes de CM2 ainsi que la cinquantaine d'ados qui y sont déjà inscrits. A la fin de leur dernière année d'école élémentaire, les futurs collégiens reçoivent un flyer par le biais des classes leur présentant le Local Jeunes, son fonctionnement et les activités que l'on peut y pratiquer. Ils y découvrent aussi qu'ils ont accès à la structure dès le début des grandes vacances, ce qui permet aux animateurs du Service Jeunesse d'avoir un suivi des enfants de la maternelle à l'adolescence. Les jeunes sargéens âgés entre 11 et 17 ans qui le souhaitent peuvent venir au Local sur différents temps d'ouverture pendant la période scolaire. Ces horaires ont été modifiés suite au protocole sanitaire :

- Période scolaire (jusqu'à nouvel ordre) : le Local est ouvert les Mercredis de 14h à 18h et les Jeudis soir de 16h à 18h.

Pendant ces périodes d'ouverture, nos nouveaux collégiens pourront venir découvrir le fonctionnement du Local Jeunes et retrouver leurs camarades pour s'amuser autour du baby-foot, de la table de ping-pong, du billard, de la console, du coin multimédia, des jeux de société ou encore tout simplement pour discuter après leur journée de collégiens.

La structure est également ouverte lors de chaque période de vacances :

- Période de vacances : le Local est ouvert pendant toutes les vacances (Février, Avril, été, Toussaint et Noël) du Lundi au Vendredi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Depuis le début de l'année 2021 la structure n'a pu seulement ouvrir que pendant les vacances de Février, le confinement ayant repris avant les vacances d'Avril, mais une vingtaine de jeunes ont répondu présent à la programmation.



Les jeunes sargéens inscrits ont pu participer aux différents tournois du Local ou bien encore confectionner différentes activités manuelles et terminer chaque journée avec un jeu de société en groupe. Pour cet été 2021 le Local sera, normalement, ouvert dans le respect du protocole sanitaire en vigueur et pourra accueillir les jeunes qui le souhaitent autour des différentes activités proposées.

Toutes les structures d'activités extérieures étant fermées, l'équipe d'animation a décidé d'amener les activités aux ados au lieu de faire l'inverse. C'est comme cela que les jeunes qui se seront inscrits au préalable aux activités pourront pratiquer le Laser Game, l'Archery fight et bien d'autres activités qu'ils auront choisies pendant leurs grandes vacances.

Il y a une multitude d'activités possibles au Local entre les différents tournois proposés lors de chaque vacances, les différentes activités manuelles mises à disposition, les activités extérieures, les initiations, les activités culinaires ...

Les programmes d'activités des vacances sont mis à disposition des inscrits environ 1 mois avant le début de celles-ci et seront disponibles sur les comptes Facebook et Instagram du Local Jeunes.

Facebook : [localjeunessarge](#)

Instagram : [localjeunes.sarge](#)

Les ados et l'équipe d'animation du Local vous souhaitent de très bonnes vacances d'été.

Dominique Ravenel
Adjointe en charge de la Jeunesse
Et l'équipe d'animation du Service



LE RAMPE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS



**Parents vous recherchez : un mode d'accueil ?
des informations concernant l'emploi d'une assistante maternelle ?
un échange sur l'accueil de votre enfant ?
Assistants maternelles : le relais est également votre espace.**

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (R.A.M.P.E) est sur votre commune depuis 10 ans et évolue au fil de ces années en fonction des événements mais surtout grâce à chacun petits et grands. Nous restons disponibles pour échanger avec vous, parents, assistantes maternelles, sur vos idées, vos envies.

La séance Bébés Lecteurs « Toupti Litou » a eu lieu en janvier sur la thématique « des coups de cœur ». Venez nous rejoindre un vendredi par mois soit à 9h15 ou à 10h30, à la médiathèque de Sargé Lès le Mans. Ouvert à tous sur inscription.

Prochaines dates d'ici l'été : 28 mai, 25 juin.

D'autres séances vous attendent en novembre et décembre.



Tous masqués mais enchantés, nous avons voyagé en musique lors de l'Eveil Musical avec Gaëtan Coutable de janvier à juin 2021. Nous avons fait la rencontre notamment d'un mille-pattes et de Mr Pouce.

Un plaisir au travers différents instruments, guitare, maracas, violon, accordéon, balafon, tambourins, ... qui ont fait danser petits et grands.



Les temps pour les tout-petits, c'est aussi : les jeux et rencontres, les séances de motricité, les matinées multi-sensorielles ...

Ces ateliers sont gratuits et sur inscription auprès du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE), réservés aux assistantes maternelles de la commune et aux enfants accueillis.

Le relais a proposé en partenariat avec le centre social de Champagné un stage de deux jours de « sensibilisation au baby sitting » en octobre 2020. Il sera certainement reconduit fin d'année 2021.

Huit jeunes âgés de 16 à 20 ans ont pu participer. Jeunes sargéens, venez nous rejoindre !

Au programme : premiers secours et prévention des risques, connaissance de l'enfant, activités, mise en situation, législation du travail

Projet 2021 :

A la rédaction de cet article la soirée sophrologie pour les assistantes maternelles est reportée à juin 2021. Cette soirée sera animée par Elodie Romarie afin d'accompagner les professionnelles.

Dans l'idée de poursuivre cette dynamique, 5 séances de sophrologie en soirée sont toujours prévues sur le dernier trimestre 2021 par Virginie Monceaux.

Les semaines petite enfance qui ont lieu chaque année en mai / juin sont reportées en octobre. Un partenariat important puisqu'il implique les médiathèques d'Yvré et de Sargé, la bibliothèque de Champagné, les services culturels des 3 communes, le service enfance et le multi-accueil de Champagné et le relais.

Cette année, la ludothèque du Mans Planète Jeux proposera une exposition adaptée au tout-petit.

Au cours de cette manifestation : lectures, chansons, spectacle sur la thématique du ROND.

Le RAMPE c'est où ?



Planète Enfants rue Bel Air

Sur Rendez-vous à Sargé Lès le Mans:

➡ les lundis de 13h45 à 18h30

➡ les vendredis de 8h30 à 15h30

Rendez-vous possibles sur les communes de Champagné et Yvré L'Évêque les autres jours ou par visioconférence.

Renseignements auprès de :

**Laurence MANCEAU et Aline SARAHOUI
Responsables du RAMPE**

Du lundi au vendredi au 02 43 82 94 82

ou au 06 18 89 47 60

Le relais est fermé les mercredis

et les jeudis après-midi

Ou par mail rampe@ville-champagne.fr



La crise sanitaire s'invitant, les derniers mois n'ont pas été un long fleuve tranquille pour le restaurant scolaire municipal. Si d'ordinaire, nous accueillons en moyenne 280 rationnaires par jour, les effectifs ont été moindres ces derniers temps. Je profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier notre prestataire API et le personnel communal pour leur adaptabilité ainsi que les familles pour leur confiance dans notre gestion de ce service.

La pause méridienne revêt une importance cruciale dans la journée scolaire d'un enfant et doit permettre de favoriser et de faciliter le retour aux apprentissages scolaires. Si le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer, il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir. En plus de bénéficier d'un repas complet et équilibré, les enfants bénéficient d'un lieu où l'apprentissage et la pédagogie ont toute leur place. L'éducation au goût, à l'alimentation, l'hygiène, le vivre ensemble, le respect sont au cœur de notre projet.

En 2019, nos exigences en matière de qualité, de proximité et de saisonnalité avaient été récompensées par l'obtention de 2 fleurs de la charte « Qualité-Proximité » du Pays du Mans.

C'est dans cette dynamique que notre municipalité a fait le choix d'investir dans une table de tri. Cet outil permet de sensibiliser les enfants à l'importance du tri sélectif et il permettra également de les sensibiliser au gaspillage alimentaire via des pesées des aliments non-consommés.

Dominique Ravenel
Adjointe en charge de la Jeunesse
Et l'équipe d'animation du Service





**API RESTAURATION
MAINE ANJOU**

Repas cuisinés
à partir de produits frais et régionaux
Crèches, écoles, entreprises, personnes âgées

Z.A.C de la Cartoucherie
8 Boulevard René Cassin - Bâtiment 2
72100 LE MANS
Tél : 02.43.77.08.49




www.api-restauration.com



Aubert Peinture
Intérieure et Extérieure
Laquage de meuble

Tél : 06 80 72 91 82
Sargé-Lès-Le Mans



OFFICES DE L'EST MANCEAU
M^e CHERUBIN - M^e LECOMTE - M^e RIVIERRE



Deux Offices Notariaux pour être au plus près de vos besoins

Me Hervé CHERUBIN	Me Franck LECOMTE
	Me Matthieu RIVIERRE
3, rue Principale	La Belle Inutile
72190 SARGE-LES-LE MANS	72160 CONNERRE
oem.sarge@notaires.fr	oem.connerre@notaires.fr

Téléphone : 02 43 54 01 54
du lundi au vendredi : 08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
sur RDV en dehors de ces horaires

Le Cottage Floral



32 rue Principale
72190 SARGÉ LES LE MANS
02.43.82.31.30
<https://fleuriste-sarge-lemans.fr>
<https://www.facebook.com/lecottagefloral/>

Myriam Godefroy
Artisan Fleuriste

SARL GILLES Claude

*Couverture
Plomberie
Zinguerie*




Tel/Fax : 02 43 27 26 51
Port : 06 80 25 85 83
Mail : claud.gilles9@orange.fr

La croix de la coulonnaire
72460 SILLE LE PHILIPPE

ATELIER : SARGE LES LE MANS

PEINTURE - DÉCORATION

COMMERCE
HABITAT
BUREAU



Papiers peints
Faux plafonds
Revêtements sols et murs

Les Pélices
72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS
Tél. 02 43 76 19 99
Fax : 02 43 76 02 09

TRAVAUX URBANISME

Deux courts de tennis neufs

A l'emplacement des anciens courts de tennis devenus difficilement praticables, ont été réalisés deux courts neufs.

Ils seront mis à disposition pour la fin du printemps. Leur gestion sera assurée par le CSL.

Les membres pourront effectuer leurs réservations par ordinateur ou smartphone, ou directement auprès du CSL. L'accès se fera par digicode et sera limité à une heure en simple et deux heures en doubles. Cet équipement entre dans une stratégie de mise à disposition d'équipements sportifs aux sargéens, dans la continuité du Moov'roc et du city stade.



Une Mairie plus accueillante

Des travaux importants ont été réalisés afin d'offrir un accueil plus vaste, plus lumineux et plus confortable.

En effet un sas plus important a été créé afin d'avoir un lieu d'attente permettant plus de discrétion. Dans cette optique, un bureau de confidentialité est également à disposition.

Deux fenêtres de toit donnent une luminosité complémentaire. Le sas permet aussi un accès direct à la salle du conseil et des mariages, ainsi qu'à des sanitaires. Tous ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'une rénovation énergétique de la Mairie.

Local de stockage Scélia

Afin de ranger les tables et les chaises utilisées pour Scélia, sans être obligé d'utiliser le sous-sol, peu pratique d'accès et trop petit, un local d'environ 62 m² est en cours de construction. Il se situe dans le prolongement et à l'arrière de Scélia.

Il permettra un gain de temps pour le rangement tant pour les utilisateurs lors de locations, que pour les services de la municipalité.

TRAVAUX URBANISME

Rénovation énergétique des écoles

Un audit énergétique a été réalisé par le cabinet Blin et les conclusions sont les suivantes :

École élémentaire :

5 éléments permettent la réalisation d'économie d'énergie et d'amélioration du confort :

- Isolation des combles
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Isolation extérieure des murs
- Réalisation d'une ventilation mécanique centralisée double flux
- Remplacement des luminaires

École maternelle :

4 éléments permettent la réalisation d'économie d'énergie et d'amélioration du confort :

- Isolation des combles
- Remplacement de certaines menuiseries extérieures
- Réalisation d'une ventilation mécanique centralisée double flux
- Remplacement des luminaires

Tous ces travaux sont éligibles à des subventions significatives. Nous profiterons de ces travaux pour redonner un coup de jeune à ces bâtiments :

- Réfection de la couverture, faux-plafond, rénovation plomberie, sanitaires, eau chaude, travaux électriques, peinture intérieure (en régie) Pour mémoire : l'aspect extérieur sera de fait modifié par l'isolation
- Création d'un préau couvert

Cheminement de la maternelle au restaurant scolaire Il est probable que les deux écoles ne peuvent être réhabilitées en même temps car il sera difficile d'obtenir autant de subventions en même temps. La priorité sera donc donnée à l'école élémentaire (subventions déjà obtenues).

Des travaux pourront être réalisés pendant la période scolaire avec une utilisation tournante des salles de classe, les travaux lourds et bruyants étant programmés pendant les vacances scolaires.

Couverture du boulodrome

Dans le cadre de la politique de développement des énergies renouvelables, Le Mans Métropole, par l'intermédiaire de Cénovia et sa filiale Lemans Sun, il est étudié la réalisation d'une double ombrière, productrice d'énergie solaire, au-dessus des terrains de boules situés au complexe sportif.

Cette opération sera financièrement neutre pour la commune, l'investissement et l'exploitation étant réalisés par LeMans Sun.

Une réflexion est menée avec le club afin de respecter ses souhaits ainsi que les normes de la Fédération Française.

Agrandissement des ateliers municipaux

La construction d'un second bâtiment d'environ de 150 m² perpendiculaire au bâtiment actuel permettra d'y stationner les véhicules qui font régulièrement l'objet de vol ou de tentative de vol.

Nous pourrions également y installer un atelier de mécanique avec un pont et il apportera surtout de l'espace pour les différentes activités.

Il est prévu une connexion couverte avec le bâtiment actuel.

Autres projets :

- Implantations de sanitaire automatique parc Yves Rouy
- Création d'un préau au cimetière

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZAC de la Pointe 2

Les travaux de la première tranche comprenant 10 lots ont débuté.

La commercialisation est réalisée à 100 %, avec un projet de création de l'ordre de 80 emplois.

Une seconde tranche de 10 lots devrait rapidement voir le jour après affinement des études géotechniques et du projet technique.

C'est une belle opération réalisée par Cénovia, preuve de l'attractivité de notre commune.

Création d'un Club d'Entreprises

A l'initiative de la Mairie, un projet de club d'entreprises est en cours.

Ce club sera ouvert à tous les entrepreneurs, chefs d'entreprise, commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, professions libérales, etc..).

L'objectif est de créer un lien entre les entreprises, une dynamique, des synergies.

Beaucoup ne se connaissent pas et cela peut être un moyen d'accueillir des nouvelles entreprises.

Ce club, qui sera indépendant de la collectivité représentera auprès de celle-ci, l'ensemble des acteurs économiques.

Cette création est menée avec M le Maire, par Valérie Aumarot (conseillère municipale), Pierre Jannesson, chef d'entreprise à Sargé (Agence Ten) et Xavier CONTANT.

Xavier CONTANT
Adjoint Urbanisme



**LE CENTRE CULTUREL A ÉTÉ CRÉÉ SOUS L'IMPULSION DE LOIC MARTIN,
ALORS MAIRE DE SARGÉ LES LE MANS, IL Y A 20 ANS.**

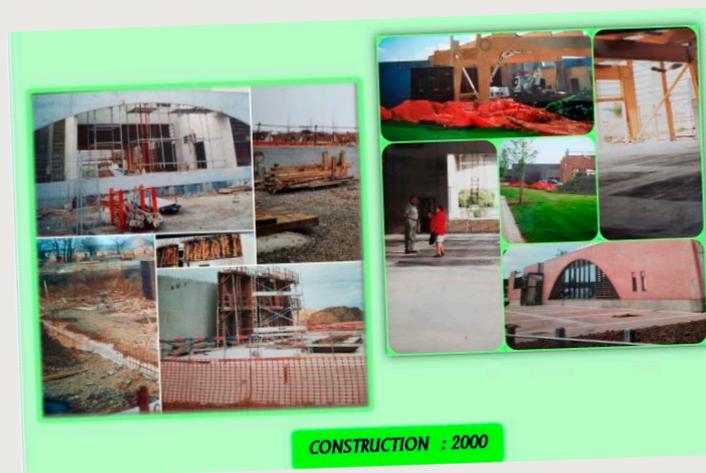
Cet espace exceptionnel fût inauguré en présence du président de région le 8 septembre 2001 et Albert ROMANIER Maire, élu en Mars 2001.

Trois Maires ont ensuite collaboré à son développement

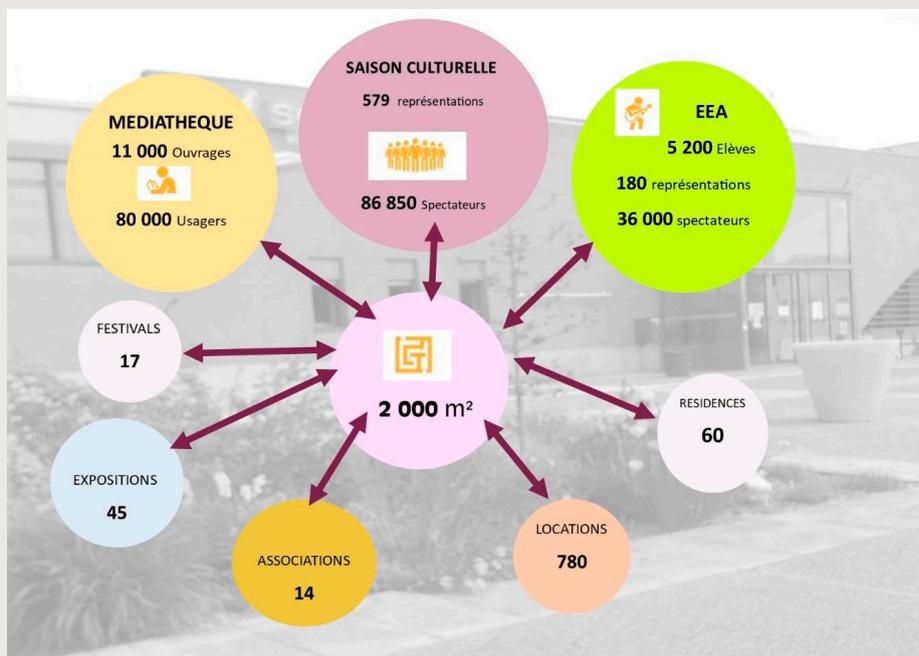
M. Albert Romanier, M. Jean Dujardin, M. Marcel Mortreau

Quatre adjoints à la culture se sont succédés

M. Alain Mauboussin, Mme Myriam Thireau, M. Philippe Levillain et M. Patrick Chabot



LE CENTRE CULTUREL EN CHIFFRE





20 ANS DE DIFFUSION ARTISTIQUE

- Chaque saison culturelle (octobre à mai) propose une programmation de spectacles visant à faire découvrir de nombreux domaines artistiques.
- Cette orientation volontairement pluridisciplinaire a pour objectif de s'adresser à tous les publics, initiés ou non aux spectacles vivants.

20 ANS DE DIFFUSION JEUNE PUBLIC

Le jeune public trouve également de quoi nourrir sa curiosité culturelle car une programmation spécifique lui est dédiée.

- Sur le temps scolaire, tous les élèves Sargéens ont la possibilité de venir aux spectacles. De la maternelle au CM2, une sélection de spectacles est spécialement choisie et présentée aux enseignants qui font ensuite la démarche d'inscription de leurs classes.
- Pendant les vacances d'automne les enfants peuvent découvrir plusieurs spectacles en famille.



La diffusion artistique dans son ensemble est soutenue et subventionnée par le Conseil Départemental de La Sarthe.

UN SOUTIEN SIGNIFICATIF À LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Presque toutes les associations Sargéennes font appel, à un moment ou à un autre, aux services du Centre culturel SCELIA.

Ainsi, la vie quotidienne de la salle polyvalente est-elle rythmée par des repas, des bals, des après-midi jeux, des lotos des différentes associations.

L'Établissement d'Enseignement Artistique et les Ateliers Théâtre et Danse du CSL bénéficient de l'apport technique du Centre culturel SCELIA pour l'accueil et la mise en œuvre des spectacles.

Enfin, les établissements scolaires, bénéficient d'accès à la salle de spectacles pour l'organisation de représentations de fin d'année.



Un festival pendant 3 jours 1 fois par an propose aux troupes de théâtre amateur du département de se produire dans des conditions professionnelles. Une dizaine de spectacles sont programmés et accessibles à tous gratuitement.



Festival Théâtre amateur
2009-2020

Les samedi 4 septembre et dimanche 5 septembre

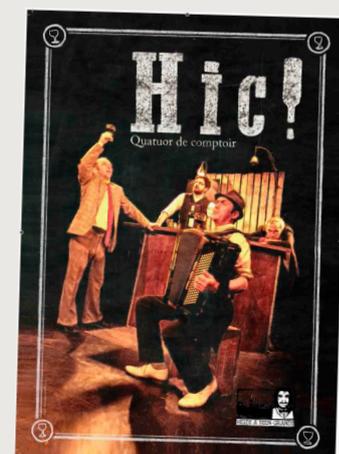
SCELIA fête ses 20 ans

Portes ouvertes, spectacles
et d'autres surprises seront au rendez-vous.



Cette année est très particulière car votre centre culturel fête ses 20 ans ...et c'est grâce à vous et à votre confiance que nous sommes là, aujourd'hui, pour souffler les 20 bougies. Un week-end festif et convivial pour écouter, voir, jouer, simplement pour le plaisir de papillonner et découvrir et redécouvrir cet espace culturel.

Rendez-vous pour clôturer ce week-end festif
Avec la Cie HEIDI A BIEN GRANDI. Dimanche 5 septembre 2021
16h30 parvis de SCELIA



CETTE SAISON 2021-2022 EST LA 20^e SAISON DE L'ESPACE CULTUREL SCELIA !

20 ans le bel âge me direz-vous, mais le choc quand même, le temps est passé. Vivement cette 20^{ème} saison, d'abord pour avoir la joie de nous retrouver après cette terrible pandémie... Nous avons besoin de spectacles vivants, de voir, d'écouter, d'entendre, d'apprécier, d'applaudir des artistes, des passeurs de mots et d'émotions, des êtres humains qui transpirent, qui entonnent ou qui étonnent, qui vivent !

**Alors cette année encore, découvrez tout, partagez tout, goûtez à tout et bienvenue chez vous !
Évadez-vous près de chez vous !**

Soyez connectés !

Pour ne plus rien rater, connectez-vous sur www.sargeleslemans.fr pour y retrouver l'intégralité de nos spectacles et être informés des dernières actualités.

Au cours de ce semestre nous vous proposons plusieurs rendez-vous.

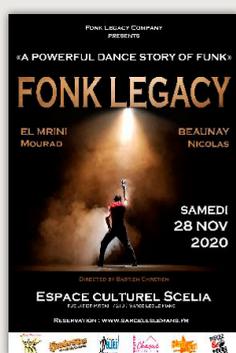
3 rencontres à ne pas manquer au cours des prochains mois à SCELIA.

Restez curieux, attentifs et impliqués, le spectacle vivant a aussi besoin de vous !

**VENDREDI
9 OCTOBRE**

20h30

Les Jeunes
poussent



«Fonk Legacy»

La collaboration entre les danseurs et le metteur en scène laisse présager un succès national - même international - de Fonk Legacy Ouest France

Fonk Legacy vous propose un long voyage à travers le temps, du Jazz au Funk, en passant par le Swing et la Soul.

Chorégraphiée par Mourad El Mrini et Nicolas Bealunay, le spectacle Fonk Legacy, hommage au Funk, exprime dans la révolte, la tension et l'espoir, l'urgence de l'âme blessée à libérer son corps par la danse où chaque geste devient porteur de révolution.

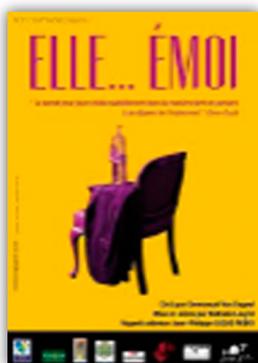
Du jazz band à Harlem dans les années 30 au concert de Rufus Thomas en 1972, le duo de danseurs redonne vie aux artistes ayant contribué à l'essor et au succès de la culture Afro Américaine : ses danses et ses musiques qui les ont accompagnées durant leur combat du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui.

Fonk Legacy vous propose une immersion dans cet univers frénétique et festif. Vous n'aurez qu'une envie : rejoindre les danseurs sur le plateau !

**VENDREDI
22 OCTOBRE**

20h30

NOT' Compagnie
Théâtre musical
seul en scène



«ELLE...ÉMOI»

Une alchimie délicate d'humour, de talent et d'humanité.

Hors norme entre rires et larmes L'Echo républicain
Très émouvant, magnifique La Nouvelle République
Terriblement séduisant ! La grande Parade
Un pur moment de grâce ! Spectacle Sélection

Assis dans son fauteuil, un musicien remonte le fil de sa carrière passée dans la fosse d'orchestre de l'Opéra de Paris. Dans une mise en scène aussi esthétique que poétique, jouant subtilement sur la confusion entre ELLE (sa trompette) et ELLE (la vie, l'être aimé...), pratiquant l'art de la métaphore et des digressions musicales, le personnage nous entraîne dans une introspection tout en pudeur et délicatesse.

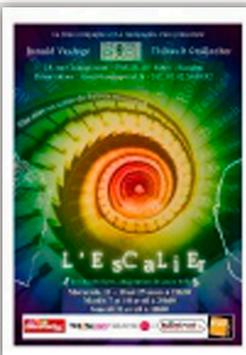
La musique rythme le spectacle et pratique pleinement à l'émotion, à la joie et même à l'euphorie. Un vrai moment de grâce et d'intelligence... Un spectacle dont on ressort

«réinitialisé», plein d'énergie et de joie de vivre !

**VENDREDI
10 DÉCEMBRE**

20h30

La 7^e Compagnie



« L'Escalier »

En France, la pièce «L'escalier» a été jouée, pour la première fois en 1967, par Paul Meurisse et Daniel Ivernel et reprise plus tard par Georges Wilson et Jacques Dufilho. Harry et Charlie sont 2 coiffeurs londoniens, en couple depuis près de 20 ans. A l'heure de la fermeture de leur salon, ils retrouvent leurs angoisses, leurs manies et s'interrogent sur leurs conditions de vie. Le tendre Harry s'adonne aux soins du ménage et souffre d'une détresse jamais prise au sérieux. Charlie le farceur ironise, jette du poivre et de l'huile chaude sur les plaies de l'âme de son compagnon. Quel est donc le sens de cette existence indéfinissable se demandent-ils ? Ils s'aperçoivent qu'ils éprouvent l'un pour l'autre un sentiment profond, émouvant, presque religieux...l'amour.

EEA

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Une année en dents de scie

Depuis la rentrée de janvier, L'EEA a dû redoubler d'imagination pour réussir à maintenir une activité pédagogique, mais aussi artistique, dans le respect des décrets successifs.

L'accueil des élèves mineurs exclusivement, les cours à distance pour les élèves majeurs, l'annulation de tous les spectacles, a considérablement perturbé notre fonctionnement.

Cependant, l'engagement sans faille d'une équipe pédagogique habituellement très dynamique, aura tout de même permis de réaliser de belles actions artistiques.

Parmi elles :

Le spectaculaire du 15 décembre 2020, devenu exceptionnellement « Spectaculaire des enseignants ». Nous avons réalisé une captation vidéo du spectacle tout en conservant la thématique initiale « Coquillages et Crustacés » pour une diffusion en ligne, à la date et à l'heure prévues.

Pour le second **Spectaculaire**, là encore, nous avons conservé la thématique qui avait été choisie : « A l'abordage » et nous avons créé une chaîne Youtube ayant vocation à être utilisée par la suite pour d'autres projets mettant en valeur les restitutions et spectacles des élèves

Les projets

A l'approche de l'été, dès que cela sera autorisé et que la météo le permettra, les élèves et leurs professeurs proposeront des moments musicaux en extérieur, autour de l'Espace SCÉLIA.

Un moment important à noter dans les agendas pour le début du mois de septembre : les 20 ans de l'Espace Culturel SCÉLIA ! L'EEA et ses élèves seront de la partie, pour proposer différents moments musicaux et animer un week-end qui promet d'être plein de vie (musique, danse, théâtre, sports, associations).



MÉDIATHÈQUE LA PARENTHÈSE



La médiathèque « La parenthèse » a ouvert ses portes au mois de mai 2018.

Depuis, sa dynamique n'a cessé de croître et elle est aujourd'hui un lieu incontournable de la vie Sargéenne.

L'équipe de la médiathèque est particulièrement sollicitée les mercredis et samedis. On y vient pour s'adonner à la lecture tout en profitant des installations très confortables face à une grande baie vitrée qui donne sur le parc Yves ROUY.

On y vient également pour travailler sur ordinateur, lire la presse quotidienne Mais l'ambiance qui se dégage du lieu prête également à se poser, simplement, se rencontrer, discuter...

D'autres animations, plus régulières, se sont enracinées dans la vie quotidienne de la médiathèque. Ainsi, toutes les classes de la commune, le RAMPE avec les assistantes maternelles, se croisent et s'entrecroisent, tantôt avec les enfants de l'IME MALECOT ou encore les participantes assidues au club lecture. Les partenariats avec l'EEA, l'Espace SCÉLIA, le service jeunesse ou encore les médiathèques d'Yvré L'Evêque ou Savigné l'Evêque continuent à se développer et se renforcer.

Lieu culturel de proximité immédiate pour tous les citoyens, quels que soient l'âge et la profession, la médiathèque contribue à l'attractivité et à la vitalité du bourg. Vivier d'échanges et de rencontres intergénérationnels, la médiathèque rayonne sur la commune et permet de rompre l'isolement.

Qu'ils soient à la recherche d'un moment convivial, d'un livre, d'un temps chaleureux autour d'une exposition, ou encore d'un spectacle ou d'une animation, les usagers ont su s'approprier cette structure en plein essor.

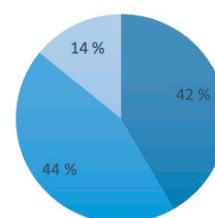
La médiathèque en quelques chiffres

2 agents vous accueillent : Sandra (La responsable) et Emilie.

Brigitte, partie à la retraite en 2018, continue à venir bénévolement quelques heures le mercredi après-midi.

848 lecteurs en 2020 (884 en 2019)

Tranches d'âge des lecteurs



■ 0 - 18 ans ■ 18 - 65 ■ plus de 65 ans



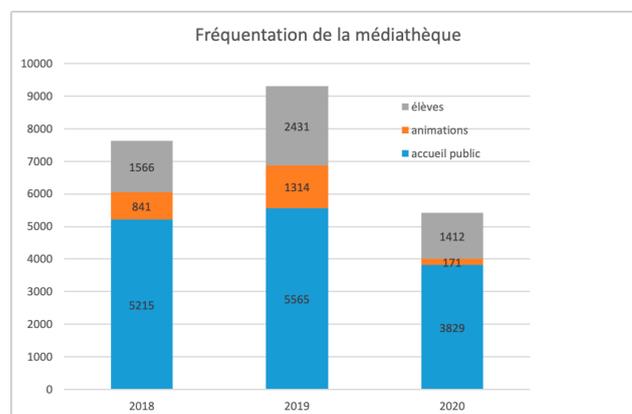
Hommes : 38 %



Femmes : 62 %

5412 personnes ont fréquenté la médiathèque en 2020. (9310 en 2019 et 7622 en 2018)

La crise liée au Covid-19 a compliqué les missions de la Médiathèque et n'a pas permis d'accueillir le public dans les conditions habituelles. Les animations ont été stoppées dès le mois de mars 2020.



La médiathèque c'est :

+ 11 000 documents, 20 abonnements à des revues pour adultes et enfants.

Les horaires d'accueil au public

Mardi 14h – 18h

Mercredi 10h – 12h30 / 14h – 18h

Vendredi 14h – 18h

Samedi 10h – 12h30 (sauf juillet et août)

LES TARIFS (1 an de date à date)

Commune

Réduit : scolaires, étudiants, chômeurs : 6 €

Individuel adulte : 12 €

Famille : 20 €

Hors commune

Individuel : 20 €

Commune : 25 €

Les services proposés

Médiabox est une plate-forme numérique qui permet d'accéder gratuitement et légalement depuis votre domicile à une offre de musiques, films, auto-formation, soutien scolaire, presse et jeux en ligne. Les enfants peuvent accéder à un espace dédié et sécurisé.

Renseignez-vous !

<https://mediabox.sarthe.fr/>

Catalogue en ligne

Les informations pratiques, les animations, découvrir les nouveautés, visualisez vos prêts en cours, et réservez des documents...

<https://sarge.bibli.fr/>

Le WIFI gratuit

La page Facebook

[https://www.facebook.com/MediathequeSarge-](https://www.facebook.com/MediathequeSarge-LesLeMans)

[LesLeMans](https://www.facebook.com/MediathequeSarge-LesLeMans)

La boîte retour sur le parvis disponible 7 jours / 7 et 24 heures / 24

2 postes informatiques dédiés au public avec accès internet

Et puis il y a à disposition gratuitement pour les lecteurs : **café, thé, tisanes**

Les accueils hors temps public

Les 14 classes de la commune (380 élèves) des écoles Maurice Genevoix et Notre-Dame.

IME MALECOT, Service jeunesse, Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants de Sargé avec les séances bébés lecteurs.

Le renouvellement des ouvrages

La médiathèque « la Parenthèse » appartient au réseau de Sarthe Lecture.

Outre le budget municipal alloué pour l'acquisition des ouvrages, les rayonnages sont alimentés par une navette mensuelle.

Le drive

Dès le retour du premier confinement en mai 2020 il a fallu s'adapter, réagir vite pour la continuité du service et ce en fonction des annonces gouvernementales et du contexte sanitaire.

Pour maintenir en priorité le prêt de documents lors des fermetures, un « drive » a été mis en place. Pour satisfaire un maximum de lecteurs, et répondre à leurs demandes, les commandes pouvaient se faire également par téléphone et par mail.

Ce service a permis de réaliser 1 759 prêts auprès de 447 lecteurs lors des périodes de fermeture au public.

Ce service est toujours d'actualité. Vous trouverez le mode d'emploi sur le catalogue en ligne, n'hésitez pas à l'utiliser !

Médiathèque La Parenthèse

Espace SCÉLIA - Rue Didier PIRONI

72190 SARGE-LES-LE MANS

02.43.76.87.11 - mediatheque@sargeleslemans.fr



Fernando DOS SANTOS
Maçonnerie neuf
et restauration



865 route de la Chauvinière
72530 Yvré L'évêque

Tél. 02 43 76 45 11
sarl.fdossantos@gmail.com

Aux Délices de Sargé

Fabrication de
CROISSANTS au beurre
AOP de Montaigu

Marie et Loïs
BOULANGERIE - PATISSERIE

**PRODUITS
100% MAISON !**

Facebook: Aux délices de sargé

30 rue principale 72190 Sargé Les Le mans
02.43.76.57.50
Nos Produits sont fabriqués maison

ASM Chauffage
S.A.R.L.
Assistance Support Maintenance
de votre Chauffage




Votre entretien de chaudière Gaz à partir de **75€ HT**, ou un contrat de maintenance à partir de **98€ HT**.

19 ans d'expérience multi-marques dont 10 en tant que conseiller technique de la plus grande marque d'Europe SAUNIER DUVAL / VAILLANT.

Je serai votre technicien attiré et vous serez reçu par mon assistante (sur la ligne fixe).
Je suis en partenariat avec les plus grands fournisseurs et installateurs de la Sarthe.

Mon objectif : vous conseiller au mieux pour vous enlever un souci en moins, surtout en cette période.

Bureau : 02 43 81 15 78 / ligne directe : 06 60 56 87 71
Siège social : 23 rue des sorbiers 72190 Sargé les le Mans.
Bureau : 9 rue Molière 72190 Coullaines.
Mail : contact@asm-chauffage.fr

biocoop | Le Fenouil

Magasins bio coopératifs au Mans,
ouverts du lundi au samedi :

Sargé-lès-Le Mans
Le Mans Université
Le Mans République
Le Mans Atlantides
Le Mans Antarès
Allonnes (OUVERTURE JUIN 2021)

[f](#) [i](#) [t](#) [p](#) @fenouilbiocoop



Une bio exigeante et accessible

- Fruits et légumes de saison 100% bio
- Produits 30% moins chers en vrac qu'emballés
- Juste rémunération des producteurs

Select-décor

Peinture

Décoration

Ravalement de Façades

Revêtement Sols et Murs

Traitement de toiture

Isolation par l'extérieur

La Fontaine Saint-Martin
1184 route de Bonnétable
72190 SARGE-LES-LE MANS
Tél. 02 43 81 73 10
E-mail : select.decor@orange.fr




VOIRIES - CHEMINS - PATRIMOINE

Rond Point du Golf :

Avant la rétrocession du rond point du Golf dans le domaine communal, avec Le Mans Metropole, nous avons voulu donner un autre élan au rond point du golf qui n'était ni terminé aux niveaux de ses abords, ni esthétique et difficile d'entretien. La rue des capucines a retrouvé son charme à l'entrée de commune. En accord avec la commune et avec la participation du Golf de Sargé, le rond point du golf a été remodelé afin d'avoir un rond point « signature ». Il matérialise les bunkers et les greens du golf tout en n'ayant aucun entretien pour la commune.



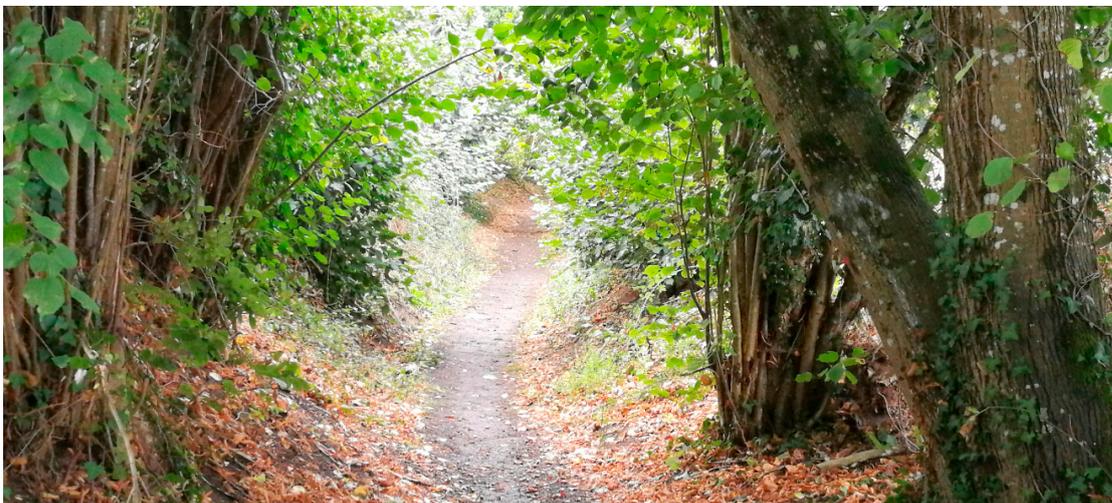
Rond point du Calvaire

Une attention particulière a été faite cette année en plantant des fleurs et des ceps de vigne sur le rond point du Calvaire.



Chemins

Avec l'année 2020 et les confinements successifs, bon nombre de randonneurs ont découvert nos chemins creux, le boulevard Nature. En 2021 a été budgété une somme de 50000€ pour la remise en forme de nos chemins, qui ont été abimés par des orages successifs. C'est par exemple, les chemins du Thuau, du Monnet, de la Gemerie.



Xavier LAVIRON
Conseiller Délégué Voirie Chemins Patrimoine

JUDO CLUB DE SARGÉ

Après une saison 2019-2020 arrêtée au bout de 6 mois, suite au confinement dû à l'épidémie de covid-19, le judo club de Sargé avait repris ses activités le 21 septembre 2020.

Seulement 73 judokas avaient repris une licence, diminution de l'ordre de 40 %, puis après deux semaines, toute activité en salle a de nouveau été interdite. Afin de maintenir le contact avec les licenciés des séances ont été organisées en vidéo, plusieurs fois par semaine, selon les tranches d'âge. Depuis le printemps les séances de footing, d'échauffement et d'étirement se font en extérieur les mercredis après-midi et samedis matin.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités, judo et taïso, dès la rentrée de septembre 2021.

Des permanences pour les inscriptions seront organisées au dojo les samedis 4 et 11 septembre de 9h30 à 12h, et le mercredi 8 septembre de 14h30 à 17h.

Le club sera présent au forum des associations le dimanche 5 septembre 2021. La remise des ceintures ayant lieu habituellement en juin a été annulée ces deux dernières années. Les nouvelles ceintures seront attribuées durant le dernier trimestre.

RENSEIGNEMENTS UTILES :

Adresse : 20 rue principale - 72190 Sargé-lès-Le Mans
Tél : 02.43.76.89.85

Adresse mail : judoclubsarge72@free.fr

Site internet : judoclubsarge.free.fr

Michel DUVEAU
Président du Judo Club de SARGÉ

VEM CLUB SARTHOIS

Le VEM, comme toutes les associations, connaît de grandes difficultés pour organiser des événements et définir un calendrier pour l'année 2021.

L'évolution de la crise sanitaire étant ce qu'elle est, nous subissons plus les événements que nous ne les provoquons, et en conséquence les éventuelles sorties du club se décident «au pied levé» et seront : soit affichées sur le panneau lumineux soit sur le site internet de Sargé.

Vincent Fourmentraux
Président du VEM

MÖLKKY-MÖLKKY CLUB SARTHOIS

Vous invite à découvrir le jeu de Mölkkky (jeu de quilles finlandais) et vous souhaite de tous vous retrouver en bonne santé.

Le Président
Dominique Gaillard 07.86.09.66.67

DATES A RETENIR :

Lundi 13 septembre 2021
Reprise des cours

Retrouvons nous tous le 5 septembre, pour le forum des associations de Sargé.

PÉTANQUE SLMP



Comme tous les clubs de sport amateur, le SLMPC a été touché par le confinement, indépendamment de la pandémie, notre club a subi en septembre une lourde perte, avec la disparition de Gilbert BERCY, notre Président et fondateur du Sargé-Lès-Le Mans Pétanque Club.

Un nouveau bureau assure désormais l'avenir de notre sport avec à sa tête Pierrick MACE. Affilié à la Fédération de Pétanque et Jeu Provençal, nous avons appliqué les règles sanitaires en respectant les contraintes, avec l'avantage de pouvoir pratiquer nos séances d'entraînement en extérieur. Les concours et championnats départementaux et Régionaux sont suspendus.

Nous avons dû annuler notre concours annuel de début Mars le Grand prix de la ville de Sargé, journée qui rassemble près de 200 joueurs de la Sarthe, et des départements limitrophes.

Le deuxième semestre 2021 devrait voir le retour de la compétition, et compenser le léger déficit (une dizaine) de licenciés lié à cette non activité.

Renseignements et Inscriptions au Boulodrome Complexe sportif Willy Weber, Le mercredi de 14 à 18 H.

Pierrick Mace
Président

F.N.A.C.A.

Suite aux mesures sanitaires qui nous ont été imposées depuis plus d'un an, il n'y a eu peu de contacts avec les adhérents de la FNACA.

Ne pouvant faire de réunion pour l'**Assemblée Générale**, le bureau a donc été reconduit dans sa totalité.

C'est dans le cadre du devoir de mémoire que notre association a organisé, le **vendredi 19 Mars** (date commémorative qui fait référence au 19 Mars 1962, date à laquelle le cessez le feu est entré en vigueur en Algérie suite aux accords d'Evian) la Journée Nationale du souvenir et de recueillement des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Cette cérémonie s'est effectuée en comité restreint dû au covid et n'a pu rassembler la population locale au cimetière, devant le Monument aux Morts.

Celle-ci s'est déroulée en présence de M. le Maire, quelques adjoints et conseillers, de M. Lecomte Président de la section FNACA de Sargé, du porte drapeau de la section et de plusieurs membres de la FNACA.

Après le dépôt de gerbe et les discours, les participants ont observé une minute de silence et se sont ensuite recueillis sur la tombe de Bernard Heuzard mort en Algérie en 1958, puis devant le carré militaire.



(Photo Audrey Rousselle)

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Depuis plus d'une année, la vie de notre Association a changé. Nos rencontres si fréquentes auparavant nous manquent énormément. Nous avons pu depuis début mars reprendre la marche du lundi et les entraînements pétanque les mardis et vendredi en respectant les gestes barrières. Par contre les activités en lieu clos ne peuvent reprendre au grand regret de nos adhérents. Le lien social manque énormément. Notre Assemblée Générale obligatoire n'a pas pu se dérouler. Nous avons jusqu'en septembre .Les autres années c'était la manifestation qui ouvrait notre calendrier et c'était attendu de tous puisque nous dégustions la galette.

Malgré les événements actuels, nos adhérents nous restent fidèles puisque 158 ont renouvelé leur adhésion et 9 nouveaux nous ont rejoints depuis la mi-janvier. Nous attendons avec impatience la reprise de nos activités pour pouvoir retrouver une joie de vivre en société.

Notre Association est très sensible à la convivialité et à la solidarité.

Depuis 2 semaines nous avons repris la randonnée du lundi après-midi en respectant les règles sanitaires. Les mardis et vendredis après-midi entraînement pétanque au stade Willy Weber.

Nos futures activités se feront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Les dates que je peux vous communiquer à partir de juin sont les suivantes. :

- **Du 5 au 12 Juin séjour** ANCV.(chèques vacances) à Blériot -Plage dans le Nord
- **Jeu** **di 24 Juin** Assemblée Générale du club (Habituellement notre A.G.se déroule vers le 15 janvier donc cette année elle n'a pas pu se dérouler .Elle est obligatoire .Nous pouvons procéder par correspondance mais très fastidieux).Nos adhérents préfèrent le contact.
- **Vendredi 13 Août** Journée cochon grillé au stade de Sargé
- **Samedi 9 Octobre** Journée portes ouvertes de notre club salle des fêtes
- **Jeu** **di 21 Octobre** Repas des anniversaires (80 ans et plus) salle des fêtes
- **Jeu** **di 16 Décembre** Bûche de Noël du club salle Scelia
- **Vendredi 31 Décembre** 19h Réveillon organisé par le club salle Scelia

A ce jour ce sont les seules dates que nous avons programmées car il nous fallait réserver les salles communales. Habituellement nous avons beaucoup plus d'activités par exemple une rando avec déjeuner dans un restaurant. Un loto avec des bons d'achats chez les commerçants de Sargé, une après-midi créative au profit du téléthon.

Nous faisons partie d'une intercommunalité avec les clubs de NEUVILLE, SAVIGNE et YVRE avec des activités communes .Donc notre emploi du temps est toujours bien chargé.

Marie-Claire LEBATTEUX, La Présidente

CSL

CULTURE SPORTS ET LOISIRS

Culture, Sports et Loisirs

25, rue Didier Pironi
72190 SARGE LES LE MANS

Tél. : 02 43 76 45 73

Email : cslsarge@wanadoo.fr

Site : www.cslsarge.fr



jeudi de 8h30 à 12h

vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h

Les conditions sanitaires et les différents confinements ont largement perturbé le déroulement de cette saison pour l'ensemble des activités.

Pour la nouvelle saison, L'Association vous proposera 27 activités :

Activités sportives :

Danse Modern'Jazz et Classique, Les Claquettes Américaines, Hip-Hop, Danse Country, Zumba, Gym "Bien-Etre", Gym Séniors, Gym Adultes, Qi-Gong, Yoga, Tennis de table, Cyclotourisme, Randonnée, Marche Nordique.

Activités culturelles et de loisirs :

Aquarelle, Peinture à l'huile, Photo, Théâtre, Art floral, Scrapbooking Européen et Américain, Anglais, Travaux aiguilles, Sophrologie et la réalisation de votre Livret Biographique.

Ainsi qu'une nouveauté, le **Tennis**, sur les cours récemment rénovés de l'espace Willy Weber.

N'hésitez pas à consulter le site : www.cslsarge.fr vous y retrouverez toutes les infos concernant les activités (tarif, horaires) ainsi que l'actualité de l'Association.

Toutes nos activités figurent aussi sur la plaquette disponible à l'accueil et distribuée dans les boîtes aux lettres début juin.

Nous serons présents au **Forum des Associations** qui se tiendra **le 5 septembre 2021**.

DATES A RETENIR

**L'Assemblée Générale du CSL se tiendra
le jeudi 14 octobre 2021 à 19h
salle SCELIA**

**Inscriptions pour la saison 2021/2022
A partir du 1^{er} juillet 2021 à l'accueil du CSL**





SARGÉ AUTOMOBILES

Agence RENAULT

Mécanique - Carrosserie
Renault Minute
Ventes véhicules neufs et occasions
toutes marques

Franck Plaudin

204, route de Bonnétable
72190 SARGÉ-LÈS-LE MANS
Tél. +33 (0)2 43 76 52 50
Port. +33 (0)6 70 48 66 38
Fax +33 (0)2 43 76 43 34
sargeautomobiles@orange.fr

HEXANET

OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURES IT

PROCHE DE VOUS

4 agences à l'écoute de vos besoins pour
un service de proximité incontournable



PROCHE DE VOUS | INNOVANTE | PASSIONNÉE
www.hexanet.fr

REIMS | PARIS | LE MANS | ANGERS



FONCIER AMÉNAGEMENT



À SARGÉ-LÈS-LE-MANS

ET DANS TOUTE LA SARTHE

51 A, CHEMIN DE LA BROUSSE 49130 LES-PONTS-DE-CÉ

02 41 44 91 47 | www.foncier-amenagement.fr



Vos projets, nos solutions

Éric TROTTÉ
Gérant

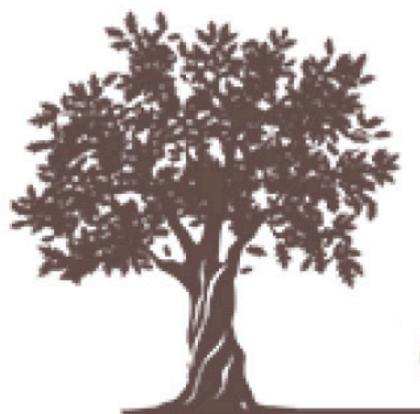
Tél. : 02 52 19 22 10

Mob. : 06 18 77 02 49

E-mail : eric.trotte@etis-energie.fr

ETIS ENERGIE

4, Impasse du cavalaire - 72190 Sargé-Les-Le-Mans



L'accompagnement

Une pensée éternelle

Le souvenir

Ent. Malherbe

Entreprise familiale fondée en 1909

- Pompes funèbres • Marbrerie funéraire
- Contrat obsèques • Articles funéraires • Entretien de sépulture

Permanence 24h/24h - 7j/7

4, rue des Frênes - 72190 Sargé-Les-Le-mans - 02 43 28 14 34
contact@pfmalherbe.fr - www.pfmalherbe.com

Orias 07 02 94 37

VACHA JUMELAGE SARGÉ

Bientôt les retrouvailles !

En ce début d'année, les rendez-vous traditionnels avec nos amis anglais à Pâques et nos amis allemands à l'Ascension ont été de nouveau annulés. Pour autant, pas question de perdre espoir de se revoir prochainement. La vaccination progresse en Europe et nous avons déjà prévu les prochaines rencontres avec nos amis des villes jumelées de Vacha (Allemagne), Blatna (République tchèque) et Holton-Le-Clay (Royaume-Uni).

Cet été, du 2 au 8 août 2021, un camp de vacances pour adolescents de 14 à 18 ans regroupera 45 jeunes originaires de Sargé, Vacha et Blatna. Il est organisé en partenariat avec Familles Rurales qui gère le programme et les inscriptions pour les 15 jeunes originaires de Sargé-Lès-Le Mans.

Le programme a été pensé pour faire plaisir à nos amis allemands et surtout tchèques qui n'ont pas la mer à proximité contrairement à nous en France. La découverte du littoral sera le thème central de ce camp.

Les jeunes se retrouveront à Granville dans la Manche où ils seront hébergés dans une auberge de jeunesse. Des activités culturelles et sportives leur seront proposées pendant toute la durée du séjour autour de la thématique de la mer. Nous leur souhaitons bon vent !

La rencontre des familles initialement prévue à l'Ascension aura lieu au début des vacances scolaires de la Toussaint. Les familles allemandes de Vacha viendront à Sargé du vendredi 22 octobre au lundi 25 octobre 2021.

Nous fêterons à cette occasion le 30^e anniversaire de notre jumelage avec la ville allemande de Vacha. Pour cela, le comité de jumelage a la lourde tâche de préparer un programme de rencontre qui respecte les règles sanitaires. Pas facile quand on sait qu'une rencontre franco-allemande entre Sargé et Vacha, ce sont des embrassades par dizaines, des verres de l'amitié en aussi grand nombre et des repas à tout va !

Cependant, nous sommes prêts pour accueillir nos amis dans le respect des gestes barrières.

La prochaine rencontre avec nos amis anglais d'Holton-Le-Clay aura lieu aux environs de Pâques 2022. Avec la vaccination qui est bien avancée au Royaume-Uni et qui se développe en France, plusieurs familles ont déjà prévu de se voir dès cet été avant la rencontre officielle de l'an prochain.

Fabrice Courtin
Président du comité de jumelage



FAMILLES RURALES

Association de SARGE LES LE MANS

Camp poney et camp ados 2021

Familles Rurales, propose aux enfants de 8-12 ans un séjour au Centre hippique des bruyères à Lombron. Cette année pour ce camp poneys, nous proposons deux dates aux familles. Un premier camp qui aura lieu du 12 au 16 juillet et un second du 19 au 23 juillet 2021. Les enfants pourront s'inscrire pour une ou deux semaines. Le nombre de place est limité à 25 enfants/semaine.

Les matinées seront consacrées à la pratique du poney et les après-midis nous proposerons aux enfants de nombreuses activités sportives, artistiques et culturelles. Le mercredi de chaque semaine, il sera proposé aux enfants une journée au plan d'eau de la Ferté Bernard. Avec l'appui du comité de jumelage de Sargé, nous nous sommes également inscrits dans un échange pour 3 ans avec l'Allemagne et la République Tchèque. Nos enfants ont été reçus par l'Allemagne en 2019. Au regard de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu recevoir nos amis Allemands et Tchèques en 2020. Malgré les incertitudes liées à la crise sanitaire, nous leurs avons proposé de venir cette année, et ils ont accepté avec beaucoup d'enthousiasme.

Nous les recevrons à l'auberge de jeunesse qui se situe au Centre Régional de Nautisme de Granville (région Normandie). 15 jeunes français participeront à cet échange. Cet échange sera donc composé de 45 adolescents de 14-18 ans et se déroulera du 2 au 8 août 2021. Il sera dirigé par Julie GAULIN et Jonas DELAPIERRE et deux équipes d'animateurs pour les enfants Allemands et Tchèques.

Lors de ce séjour, il sera proposé aux jeunes de nombreuses activités autour de la mer, tant culturelles que sportives. Le jour du retour, les jeunes seront accueillis, pour deux nuits dans les familles françaises. Nous espérons que cet accueil permettra de renforcer les liens entre nos pays.

Cet échange a pour vocation de se renouveler en 2022, où ce sont nos amis de la République Tchèque, qui accueilleront nos jeunes français et les jeunes Allemands. Mais nous aurons l'occasion, le moment venu, de communiquer sur l'ensemble des informations nécessaires.

AUTRES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

LA BOITE A IDEES : Pour toutes informations, s'adresser à Mme LOUVEAU.

LE PORTAGE DES REPAS à domicile

Pour les personnes âgées, en partenariat avec la Mairie.

Pour toutes informations, s'adresser à Mme BLIN : 02 43 76 56 39

Et POUR TOUTES LES FAMILLES :

SERVICES A LA PERSONNE A DOMICILE

Une Aide au Ménage, au Repassage, Jardinage, bricolage, courses. Aide au maintien à domicile, préparation des repas, aide à la toilette. S'adresser à la Fédération FAMILLES RURALES - Responsable du secteur du Mans : Mme LOISEL Martine au : 02 43 39 75 06 ou par mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Vous pouvez nous joindre : Port. de l'Association : 0677736658

Mail : senaultstephane@gmail.com

Et consulter notre site : www.famillesrurales.org/sarge-les-le-mans

ÉCOLE PUBLIQUE



Ecoles publiques Maurice Genevoix

La commune de Sargé-Lès-Le Mans a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Ainsi, elle est propriétaire des locaux des écoles maternelle et élémentaire Maurice Genevoix. La commune a en charge leur entretien, les grosses réparations, leur équipement et leur fonctionnement. Avec la crise sanitaire, la municipalité a déployé des moyens supplémentaires pour s'adapter au protocole sanitaire (personnels supplémentaires pour la désinfection, achat en grande quantité de savon et de papier, ...).

La municipalité travaille en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques pour répondre aux besoins de nos élèves. Ainsi, les conseils d'écoles sont un moment privilégié pour connaître les attentes des enseignants, des personnels municipaux et des parents d'élèves.

Aussi, pour l'école élémentaire, la **salle informatique** qui posait des problèmes de connexion à internet, tous postes allumés, est désormais opérationnelle à force de travail avec le prestataire et les enseignants. A la demande de ces derniers, la municipalité équipe chaque année une classe avec un ordinateur portable avec accès à internet et un vidéoprojecteur. Afin **d'accélérer l'équipement numérique de l'école élémentaire**, la commune a déposé une demande de subvention qui permettrait, si elle est accordée, d'équiper deux classes d'un coup cette année.

Concernant l'école maternelle, la municipalité a inscrit l'**achat de tablettes numériques** au budget 2021. Elles permettront d'utiliser des supports pédagogiques innovants pour nos bambins.

Concernant les activités culturelles et sportives, la municipalité de Sargé-lès-Le Mans participe au financement de l'activité piscine (transport et entrées), de l'initiation à la musique, ou encore au cofinancement du projet cirque qui devrait désormais avoir lieu en octobre 2021. Parallèlement, les élèves de la commune bénéficient en temps normal de spectacles à Scélia et de la médiathèque pendant le temps scolaire.

En juin, Monsieur Le Maire a le plaisir de remettre le **Prix des CM2** à chacun de nos élèves sargéens (école Maurice Genevoix et école Notre Dame). Il se compose de 6 ouvrages consacrés au passage vers le collège, à la citoyenneté et la tolérance.

Pour les bâtiments des deux écoles, un grand chantier de rénovation énergétique aura lieu en 2021 et 2022 pour rénover d'abord l'école élémentaire et ensuite l'école maternelle. Il est prévu de changer les fenêtres, d'isoler les murs par l'extérieur, d'isoler les combles et de refaire une partie des toitures à l'école élémentaire.

A l'école maternelle, **la construction d'un préau** et la mise en place d'un chemin direct vers la cantine répondront à une demande unanime des enseignantes. L'ensemble de ces travaux devrait apporter un meilleur confort thermique et acoustique pour tous en améliorant aussi l'aspect esthétique des écoles.

Fabrice Courtin
Conseiller délégué à la vie scolaire

HISTOIRE DE LA MAIRIE DE SARGÉ

Les paroisses ont constitué le plus souvent les bases des nouvelles communes car elles restaient le cadre administratif du cadastre et du prélèvement des impôts des 70 provinces avant 1789. Elles ont servi de maillage territorial dans les lois des 14 et 22 décembre 1789.

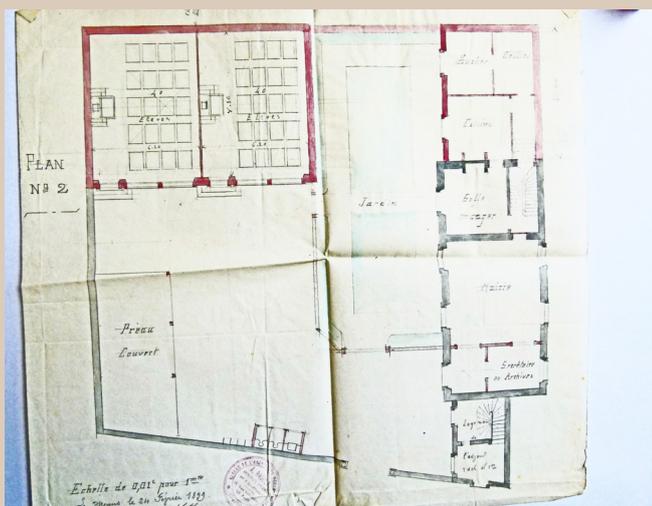
Avec celle du 14 décembre 1789, l'Assemblée constituante instaure à tous les niveaux la décentralisation administrative la plus favorable aux pouvoirs locaux que la France n'ait jamais connue. L'appellation générale de « commune » n'est adoptée qu'en 1793 et l'article 4 de la loi indique que « le chef de tout corps municipal portera le nom de maire ».

La France comptait au début de l'année 1790 plus de 44 000 communes, (36 700 communes actuellement).

L'organisation adoptée le 5 fructidor an III (22 août 1796) qui substitue le Directoire à la Convention, supprime les districts, crée les arrondissements et établit une administration municipale.

Deux siècles plus tard, la tentative législative de fusionner les communes (la loi Marcellin de 1972) a échoué et laissé place à l'intercommunalité permettant le maintien du réseau français de communes tout en réalisant les économies et les transferts de compétences indispensables.

Article L2121-7 : Le conseil municipal se réunit et délibère à la mairie. Il peut également délibérer, à titre définitif, dans un autre lieu situé sur le territoire de la commune à condition que ce lieu ne contrevienne pas au principe de neutralité, qu'il offre de bonnes conditions d'accessibilité et de sécurité et qu'il permette la publicité des séances. Naturellement, les habitants doivent être informés du changement de lieu par tout moyen à la convenance de la commune.



Vers 1829 : projet d'école et de mairie

C'est en vertu de cet article que le lieu de réunion est traditionnellement noté «au lieu ordinaire des séances» dans les PV de Conseil municipal. Ce lieu ne pouvait être qu'en mairie... ou dans un local de l'école !

Les informations les plus anciennes retrouvées dans les archives municipales font état d'un lieu dédié, décidé en 1829.

L'école est obligatoire (loi Ferry 28 mars 1882). M. Delahaye, maire de Sargé [1876 - 1900], avait « le plus grand désir d'agrandir la maison de l'instituteur, de lui donner un jardin, de restaurer la mairie ». Il vient juste d'acquérir la parcelle de l'ancienne route suite au réaligement des maisons du début de la rue Principale (voir plan). Il ajourna ses bonnes intentions sous la pression du délégué cantonal. La mairie n'était alors qu'une petite salle de l'ancienne école de garçons, rue Principale depuis 1829 près du «local Jeunes» dans le bâtiment détruit en 1998) ; cette école de garçons est devenue plus tard l'école de filles (l'ensemble clos rue Principale face à la place des Commerces).



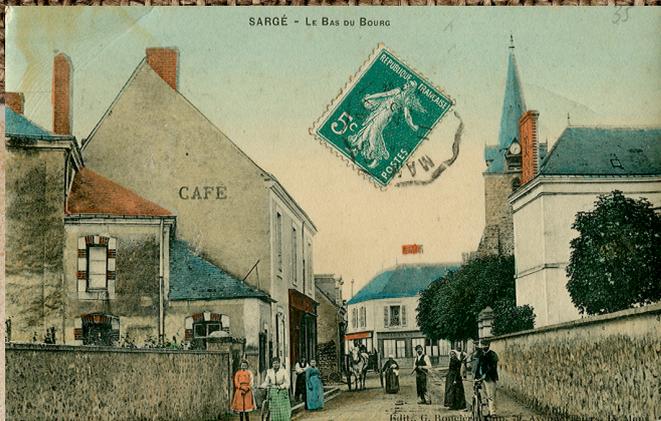
PLAN napoléon 1809

Les décennies et les plans passent. C'est un projet assez semblable à celui de 1829 qui est enfin accepté en mai 1905, soit 79 ans plus tard ! Après ceux de 1860 et de 1880, ce énième plan de construction est approuvé pour l'école de garçons en août et en septembre pour celle de filles. L'adjudication est signée en 1908. L'année suivante, le conseil municipal vote des crédits pour l'inauguration de l'école-mairie.

En 1955, on compte 142 élèves en 3 classes à l'école de filles ! La salle à manger de l'institutrice est aménagée en salle de classe. La maîtresse doit trouver à se loger au Mans. Le conseil municipal prévoit donc de construire une classe... «Local qui fait fonction de mairie» car l'école de garçons voit ses effectifs augmenter et les salles de classe se multiplier au détriment de la mairie qui doit changer d'emplacement. La situation ne dure pas et la mairie se retrouve à nouveau dans le petit bâtiment au dos du café Payen, l'actuel Le Cottage floral.



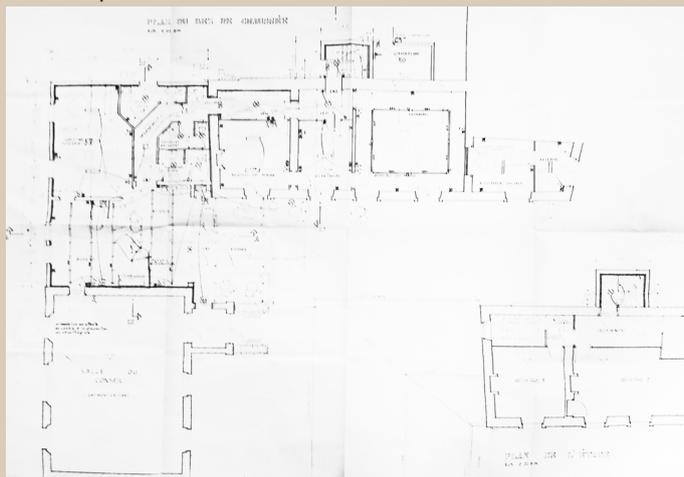
1905 : projet d'agrandissement de l'école communale de garçons



Vu de dos, Café (Jouatel avant 1926 puis Payen) mairie 2 petits bâtiments et à gauche, non visible, l'école de garçons

Le préfet donne son accord pour créer un groupe scolaire de 8 classes primaires et 4 classes maternelles le 19 septembre 1978. L'inauguration se fête en 1980 pour l'école maternelle et en 1985 pour la primaire.

L'ancienne école de garçons devient la nouvelle mairie. La classe devient salle du conseil municipal tandis que le maire occupe le logement de l'enseignant. La création dans les 100 m² de l'angle mort de jonction entre les deux séries de constructions, d'un hall d'accueil et de bureaux plus particulièrement destinés au matériel informatique, permet de relier les différents locaux municipaux.



1998 Projet d'aménagement de la Mairie

L'inauguration de ce bel ensemble a lieu le 1^{er} avril 1988. L'assistante sociale peut recevoir dans le petit bâtiment en bordure de route en alternance avec le groupe d'opposition. À l'autre extrémité, depuis 2007, l'archiviste veille sur des documents Sargéens déposés presque uniquement par la municipalité et quelques très rares habitants, le tout rigoureusement répertorié, protégé, classé (méthode Dewey) et consultable. La petite construction déjà existante totalement réaménagée en 2000 communique avec des ateliers et deux garages. La classe de 1959, dans la cour 2 rue des Bruyères, devient salle de musique ou de réunions.



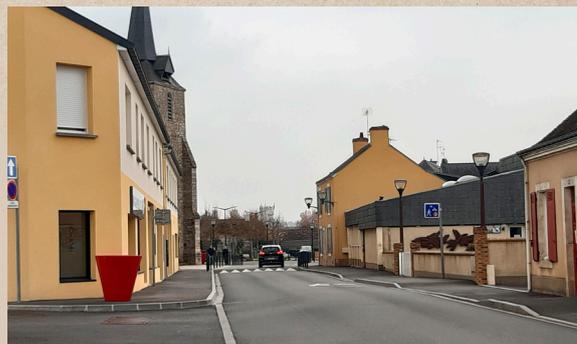
La mairie en 2007



La Mairie en 2017



Rue principale à droite, 1^{ère} fenêtre fermée, c'est le logement de l'institutrice avant 1908, abattu vers 1985, entrée en face du dojo



Rue principale à droite, maison de l'institutrice 2021-03-21, là où est le panneau de limitation de vitesse

L'ancienne grande table du Conseil y a trouvé refuge quelques années. Cette table historique et ses 24 chaises, don des anciens propriétaires du château de la Blanchardière en la personne de Mme Jean de Gramont née Ghislaine du Houssoy, par l'intermédiaire de Maurice Barantin et offerte à la municipalité faisait fonction de table de réunion du Conseil. Grace à un bail emphytéotique entre Mairie, HPS et AOK 7 signé le 30 mars 2021, ce beau meuble en chêne déménage pour retrouver l'ambiance qui fut sienne de 1941 à 1944 avec le général Dollmann. Il sera exposé dans le blockhaus de la rue Chanzy¹. Espérant grouper les services municipaux, un projet de préemption de l'Aître Lucas le 9 juillet 1999, est abandonné par le Conseil qui le juge trop onéreux. Le montant total aurait été évalué à 5 millions de francs car des aménagements intérieurs et extérieurs nécessaires pour un établissement recevant du public, s'ajoutaient au montant de la vente de la propriété Rousseau. L'Aître Lucas avait déjà servi de presbytère quelques mois en 1824 aux curés Anjubault et Lebourdais.

De nouveaux travaux d'agencements, d'équipements et d'économie d'énergie commencés le 23 novembre 2020 sont terminés, y compris les aménagements extérieurs².

Et la Mairie embellit la ville !

Roger Crétois, le Président



Maître Lucas 1989



LA VILLE DE
SARGÉ-LÈS-LE MANS
ORGANISE UN
CONCOURS

Ouvert à tous : Enfants et Adultes

LE THÈME

Pour vous Sargé c'est quoi ?

Dépôt des œuvres avant le : 30 septembre 2021

Le dessin ou la maquette du lauréat servira de base à une sculpture à 360° exposée sur les ronds-points du calvaire (entrée de Sargé et futur rond-point des Mortrons)



NOS ENFANTS ONT DU TALENT



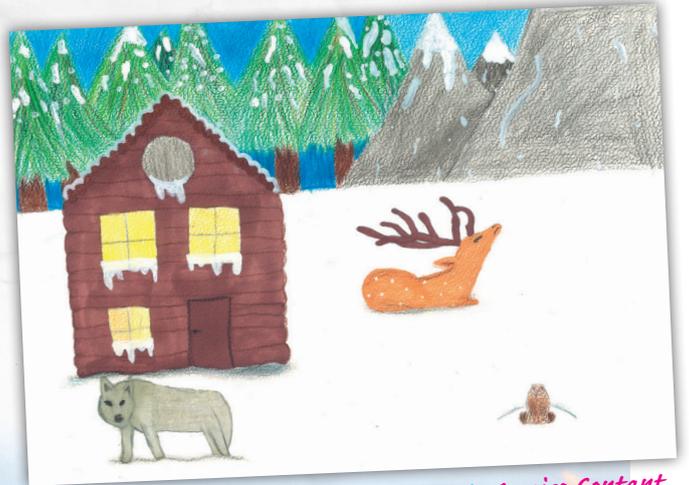
CP - Arthur Lagrange



CE1 - Eloise Juge



CE2 - Elsa Cabaj.



CM1 - Louise Contant



CM2 - Lucas Braud

